MAIRIE DE PARIS

CONSEIL DE LA NUIT

La politique de la vie nocturne

BILAN DES ACTIONS 2018

Direction de la Démocratie, des Citoyen.ne.s et des Territoires – www.paris.fr/nuit - nuit@paris.fr

SOMMAIRE

L'EDITO 3

2018 EN QUELQUES CHIFFRES 4

CRÉER DE NOUVELLES OFFRES POUR LES NUITS PARISIENNES 3

ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS DE LA NUIT 9

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE VIE DES TRAVAILLEURS DE NUIT 12

FACILITER LA MOBILITÉ NOCTURNE 14

ÉTABLIR UNE CARTOGRAPHIE CROISÉE DES NUITS PARISIENNES 16

SENSIBILISER LES NOCTAMBULES AUX PRATIQUES FESTIVES RESPECTUEUSES 17

PRÉVENIR LES DISCRIMINATIONS ET LE HARCELEMENT LA NUIT 24

RENFORCER LA PRÉSENCE HUMAINE SUR L'ESPACE PUBLIC 26

REDUIRE LES NUISANCES SONORES 29

PROMOUVOIR LA CONCERTATION LOCALE 31

LES INTERVENTIONS DE LA PRÉFECTURE DE POLICE LA NUIT 33

PROMOUVOIR UNE OFFRE NOCTURNE DIVERSIFIEE 37

RENFORCER L'ATTRACTIVITE TOURISTIQUE DES NUITS PARISIENNES 39

PROMOUVOIR UNE POLITIQUE PARTICIPATIVE DE LA VIE NOCTURNE 42

DÉVELOPPER LES ÉCHANGES DE PRATIQUES ENTRE METROPOLES 44

L'EDITO

Chers-ères membres du Conseil de la Nuit,

La vie nocturne parisienne connaît un important dynamisme. Dix ans après la pétition «Paris, quand la nuit meurt en silence», je suis heureux de lire ici et là que tous les acteurs de la nuit parisienne s'accordent sur le fait que Paris est redevenue une ville à la vie nocturne attrayante car créative et diverse. Ce bilan 2018, rassemble les chiffres et informations sur les actions menées en ce sens cette année.

Cette « révolution de la nuit parisienne » est en partie due au travail de co-construction d'une politique publique de la vie nocturne, depuis 2014, avec la mairie de Paris et les acteurs de la nuit.

Tout d'abord c'est l'élargissement du nombre d'activités nocturnes proposées aux parisien·ne·s. C'est dans cette optique de diversification des lieux et des activités nocturnes que j'ai souhaité lancer l'appel à projet « Nouvelles Nuits Parisiennes » auquel 47 porteurs de projet ont répondu.

Vous verrez aussi dans ce bilan que Paris devient une destination nocturne en vogue. Je me réjouis de voir que 18% des personnes revenant à Paris le font pour le dynamisme de ses nuits contre 5% en 2014. Nous œuvrons donc pour une nuit parisienne toujours plus attractive et dynamique.

La diversité et le dynamisme de cette vie nocturne passent bien évidemment, aussi par la régulation des activités nocturnes. L'année 2018 a vu doubler le nombre de commissions de régulation des débits de boissons, passant de trois arrondissements à six. Cela montre que la résolution des conflits par le dialogue et la médiation se fait d'abord et avant tout au niveau local.

C'est ce dialogue qui permet de faire de la politique de la vie nocturne parisienne une réussite. En rassemblant plus de 200 acteurs·trices de la nuit, le conseil de la nuit permet une concertation et un dialogue synonymes d'une vraie politique participative. Cette réussite de la vie nocturne est donc une réussite collective, c'est celle de tous les acteurs de la nuit parisienne qui œuvrent pour la faire vivre.

Mais les attentes restent cependant fortes, et je serai attentif à ce que nous continuions à tout mettre en œuvre pour que Paris voie coexister en son sein tous les usages de la nuit.

Je remercie tous les acteurs de la nuit partenaires de la ville de Paris et salue leur engagement pour faire rayonner sa vie nocturne.

Frédéric Hocquard

Adjoint à la Maire de Paris chargé de la

Vie nocturne et de la Diversité de l'économie culturelle

2018 EN QUELQUES CHIFFRES

13 parcs et jardins en ouverture nocturne estivale

47 projets déposés à l'appel à projets « les nouvelles nuits parisiennes »

6.750 participant·e·s à l'opération Paris sous les étoiles

58 équipements sportifs ouverts jusqu'à minuit

6 soirées conviviales de médiation dans les quartiers populaires

1.648.336 € de soutien à l'investissement pour **20** salles de musiques actuelles

260.000 € de soutien pour **6** cafés-concerts

217 places de crèche en ouverture tardive ouvertes aux parisien·ne·s par l'APHP

8.400 courses en horaires nocturnes pour les personnes en situation de handicap par le service PAM-75

56% des noctambules touché·e·s par la campagne de sensibilisation aux pratiques festives respectueuses

86 interventions Fêtez Clairs dans les milieux festifs

106.927 outils de réduction des risques diffusés

150.000 interactions Facebook et **194.000** impressions twitter concernant les messages de prévention Fêtez Clairs

325 établissements suivis par les Pierrots de la Nuit

20 interventions de médiation artistique en soirée par les Pierrots de la Nuit

1.021 bars et cafés et **46** discothèques référencés sur l'application Jaccede

6 commissions de régulation des débits de boissons dans les 2ème, 4ème, 5ème, 10ème et 11ème et 18ème arr.

10.306 PV pour incivilité établis le soir et la nuit par les agents de la Brigade d'Intervention de Paris

119 établissements verbalisés pour bruit de voisinage

87 fermetures administratives de débits de boissons pour trouble à l'ordre public

498 demandes d'autorisations de nuit dont **80** 1ères demandes

1.018 débits de boissons temporaires

2.000 **bénévoles ont participé à la première édition de** la Nuit de la solidarité

+ 7.500 participant·e·s aux 5 premières éditions de la Nuit des Débats

10.317 participant·e·s au Gay Games

18 % de « repeaters » motivés par les nuits parisiennes, contre 4% en 2014

888.000 personnes touchées par la campagne Gay Travel

33,5 millions d'impressions Twitter pour la campagne Don't Wait

225 contributions à la consultation « comment améliorer les nuits parisiennes -

Développer la vie nocturne

CRÉER DE NOUVELLES OFFRES POUR LES NUITS PARISIENNES

APPEL À PROJETS LES NOUVELLES NUITS PARISIENNES

Description

L'appel à projets « les nouvelles nuits parisiennes » a pour objectif de favoriser la **diversité** et l'**accessibilité** de l'offre d'activités nocturnes à Paris, tout en respectant le bien-être des habitant·e·s.

Pour cela, les projets doivent :

- proposer des activités gratuites et originales ;
- être inclusifs, s'adresser à un public varié ;
- préserver le sommeil et la tranquillité des riverain·ne·s ;
- respecter l'environnement.

Une attention particulière est apportée :

- aux projets mis en œuvre dans les quartiers populaires et/ou s'adressant à leurs habitant·e·s ;
- aux projets contribuant à l'animation de l'espace public ;
- aux projets impliquant des partenaires et les riverain·ne·s ;
- aux projets éco-responsables.

Imaginé en 2018 et lancé début avril 2019, il est doté d'une enveloppe budgétaire de 100 000 €. Un jury composé de riverains, de noctambules, d'associations, d'élus et de professionnels de la vie nocturne s'est réuni le 7 mai 2019 afin de sélectionner les lauréats dont les projets recevront jusqu'à de 10 000 € de contribution maximum pour leur réalisation.

Pilotage

Ville de Paris

Perspectives

Délibération au Conseil de Paris de juillet 2019.

47

projets déposés dont **30** projets éligibles

ENCOURAGER LES ACTIVITÉS NOCTURNES DANS LES APPELS À PROJETS URBAINS INNOVANTS, CONCESSIONS, LIEUX EPHEMERES ET EQUIPEMENTS DE LA VILLE

Description

La Ville de Paris et la Métropole du Grand Paris lancent des **appels à projets urbains innovants** afin d'optimiser l'exploitation des sites disponibles. Dans ce cadre, la Ville de Paris encourage les propositions de projets intégrant des activités nocturnes :

- Appels à projet « Inventons la Métropole » (clôturé). 51 projets sélectionnés sur 55 sites. Deuxième édition en cours.

- Appels à projet « Réinventer la Seine I et II » : sur les 23 sites d'ores et déjà attribués dans le territoire de la Métropole du Grand Paris, 14 accueillent des projets comprenant des activités de loisirs culturels et/ou festifs en soirée.

- Appel à projet « Réinventer Paris II » : lancé en mai 2017, cet appel à projets a fait la part belle aux sites souterrains (17 sur 34) : tunnels, stations de métro ou parking désaffectés, etc. Résultat : 1 seul des sites proposera un tiers lieu culturel (Musée de la Libération, 15e) mais un certain nombre de sites n'ont pas pu être attribués et restent donc encore disponibles.

- Appel à projets Reinventing cities : Dans l'esprit de Réinventer Paris, 15 métropoles du monde entier, membres du C40, se sont réunies autour de l'appel à projets Reinventing Cities, lancé par Anne Hidalgo, afin d'imaginer un urbanisme plus écologique et durable. 3 sites parisiens seront attribués en 2019.

Les **occupations temporaires de lieux éphémères, tiers lieux ou valorisations temporaires d'espace** se multiplient dans la métropole, en particulier grâce à la mise à disposition de sites de la SNCF. Ces occupations intègrent des activités culturelles et de convivialité en soirée : l'Aérosol, la Javelle, la Station, Ground Control, 88 Ménilmontant, le Perchoir de l'Est, le 6B, la Gare Jazz, les Grands Voisins, la Halle Papin, le Shakirail, Chez Gustave, la Démesure sur Seine, le Cirque électrique, le Kilowatt, la Ferme du Bonheur, le Port de loisirs de Bobigny, etc.

De nouvelles discothèques ont également ouvert comme le Sacré, le Pardon ou le Vog.

Suite au rachat de la Ville de Paris de la concession SNCF occupée par la Station (Collectif Mu) à la Gare des Mines, l'établissement sera pérennisé pour 3 nouvelles années d'exploitation durant les travaux d'aménagement de la ZAC Gare des Mines.

Par ailleurs, des équipements de la Ville accueillent des événements, tels que dans le cadre du programme Paris Musées OFF.

Plus d'information sur la page dédiée aux professionnels de la nuit sur Paris.fr : Trouver un lieu.

Pilotage

En fonction des appels/sites : Ville de Paris, mairies d'arrondissement, Métropole du Grand Paris, SNCF, RATP, HAROPA Ports de Paris, etc.

Perspectives

- Sélection des candidats à l'appel à projets Reinventing cities en 2019.
- Sélection des candidats à l'appel à projets Inventons la Métropole 2 en 2019.

15

projets lauréats comprenant des activités de loisirs culturels et/ou festifs en soirée

OUVRIR LES PARCS ET JARDINS 24H/24 EN PÉRIODE ESTIVALE

Description

L'ouverture estivale 24h/24 des parcs et jardins a pour objectif de **diversifier l'offre d'activités nocturnes**. Suite à une première expérimentation en 2015, l'ouverture estivale a été depuis pérennisée. Elle s'est accompagnée d'un **renforcement des équipages de sécurité** pour veiller au bon déroulement de ces ouvertures et prévenir tout tapage nocturne, **et des moyens de nettoiement**, avec des bacs à déchet de grande capacité pour inciter les parisiens au respect de l'environnement.

En 2018, 13 parcs et jardins ont été ouverts 24h/24, du 6 juillet au 2 septembre.

Le dispositif de surveillance piloté par la Ville de Paris comprenait le recours à des prestataires privés.
Le dispositif anti-scooter a été amélioré.

Pilotage : Ville de Paris

Perspectives : L'ouverture nocturne sera reconduite et même amplifiée en 2019.

Bilan 2018

SOURCE
Bilan 2018 effectué par la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement.

RÉSULTATS
Une fréquentation sensiblement à la hausse.
Le dispositif de toilettes mobiles a constitué une mesure efficace à maintenir.

Des **incivilités et des réclamations limitées** :
Signalements reçus par le formulaire électronique sur paris.fr, via G.R.U., Twitter et messages au cabinet de la Maire :

Nuisances sonores 17
(Essentiellement sur jardin Truillot)
Insécurité 1

Il n'y a eu aucun retour des commissariats.

13

parcs et jardins en ouverture nocturne estivale

OPERATION PARIS SOUS LES ETOILES

Description

Afin d'animer les parcs et jardins ouverts la nuit, l'Association Française d'Astronomie, avec le soutien de la Ville de Paris, a organisé durant l'été 2018 l'opération Paris Sous les Etoiles :

10 soirées (de 22 h à minuit) d'observation du ciel parisien dans 7 parcs différents durant les mois de juillet et d'août. Les soirées ont mobilisé une dizaine d'animateurs et animatrices spécialisé·e·s équipé·e·s avec télescopes et lunettes.

Ces 10 soirées ont eu un **grand succès** : 6 750 personnes ont pu observer Saturne, Jupiter ou Mars, dont **30 à 50 % de jeunes**.

Pilotage : Association Française d'Astronomie

Perspectives : Opération reconduite en 2019 avec extension des horaires (21 h – 1 h).

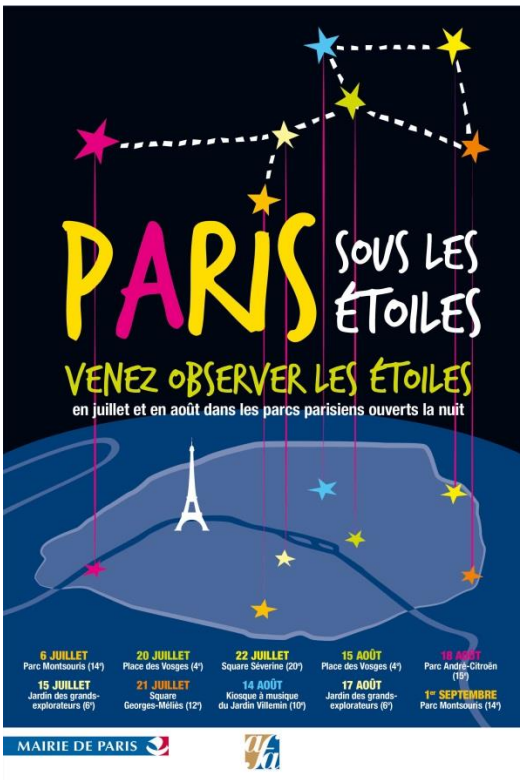

6.750

participant·e·s

ETENDRE LES HORAIRES DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS

Description

Afin de permettre aux parisiens de profiter des équipements publics en soirée, la Ville de Paris a souhaité étendre leurs horaires :

- **16 centres d'animation** sont ouverts après 21h30 dont 3 jusqu'à 2 h du matin certains jours de la semaine : Maison des Ensembles (12ème), Curial et Angèle Mercier (19ème).

- plusieurs bibliothèques parisiennes ferment à 22h et certaines universités sont ouvertes 24h/24 pour les étudiants et chercheurs.

- une vingtaine de piscines ferment plus tard (de 20h à 23h) au moins un soir par semaine.

- **58 équipements sportifs**, essentiellement des gymnases ou terrains de football, sont ouverts entre 22h30 et minuit, dans le cadre de conventions signées avec des associations sportives. Ces conventions sont d'une durée d'un an renouvelable et concernent essentiellement la sécurité et la responsabilité en cas d'incident, les agents de la Ville n'étant plus présents après 22h30. Seuls les équipements indépendants, c'est à dire non adjacents à un autre équipement, peuvent bénéficier du dispositif, ceci afin d'éviter les intrusions. Chaque association sportive peut occuper le créneau horaire, pour une journée ou plus par semaine, sur un site ou plusieurs.
  Les sports principalement concernés : Football, basketball, handball, volleyball, tennis de table.
  Le dispositif fait partie du Plan de simplification de la vie associative.

Pilotage
Ville de Paris

Partenaires
Associations sportives

Perspective
Concernant les équipements sportifs, le taux de remplissage est pratiquement atteint car les 450 équipements ne sont en général pas indépendants.

Bilan 2017 (pas de bilan en 2018)

SOURCE
Evaluation de l'usage en soirée des équipements sportifs. Entretien avec le responsable des équipements de proximité de la Direction de la Jeunesse et des Sports (DJS)

RESULTATS
58 équipements ouverts jusqu'à minuit sur les 450 en régie.
60 associations participent au dispositif, dont des grosses structures de 10 à 12 équipes.
Environ 2 000 sportifs bénéficient du dispositif. Ce sont principalement des sportifs de haut niveau, plutôt des seniors, qui en conséquence libèrent des créneaux en journée pour des publics plus jeunes. Les sportifs étant des licenciés, les créneaux ne bénéficient pas spécialement aux riverains des équipements concernés.
La DJS ne dispose pas de données genrées. En revanche, nous savons que l'accroissement du nombre de créneaux disponibles a permis à certaines associations de créer des créneaux destinés aux femmes.

Depuis 2016, aucun incident n'est à déplorer. Les problèmes de malpropreté constatés au démarrage du dispositif par les agents de la Ville lors de la réouverture des équipements le lendemain matin ont été résolus. Le dispositif a même détendu les relations entre les agents et les associations, les agents n'ayant plus le stress de faire pression sur le public pour fermer les locaux à 22h30.

Concernant les nuisances envers les riverains, elles se limitent à celles engendrées par les pratiques sportives elles-mêmes (bruit de ballon). En cas de nuisances avérées lors d'un test, si aucun aménagement n'est possible, l'association est déplacée vers un autre équipement. Si cela n'est pas possible, l'association perd son créneau.

58
équipements sportifs ouverts jusqu'à minuit

2000 bénéficiaires

AMÉLIORER LES CONDITIONS D'OCCUPATION DE L'ESPACE PUBLIC LA NUIT

L'espace public est un lieu de liberté et d'attractivité nocturne, mais il peut être aussi un lieu de tensions, de nuisances et d'insécurité. Pour ces raisons, la Ville de Paris développe une stratégie globale de gestion de l'espace public.

Le Comité Stratégique pour la Gestion de l'espace public

Depuis 2018, la Ville de Paris a instauré un **Comité Stratégique pour la Gestion de la vie nocturne**.
Piloté par le Secrétariat Général, le comité rassemble les élu·e·s et directions de la Ville concerné·e·s : voirie et déplacements, espaces verts, propreté, prévention et sécurité, communication, politique de la nuit.

En décembre 2018, une réunion du comité a été dédiée aux **usages nocturnes de l'espace public**. Lors de cette réunion, la mission Politique de la nuit a présenté son diagnostic, les actions mises en œuvre, les besoins restant à satisfaire et ses préconisations concernant :

- l'**animation** et la **régulation** des espaces publics la nuit ;
- la prise en compte des usages nocturnes dans **l'aménagement** urbain ;
- la **participation** des parties prenantes à la stratégie ;
- l'**évaluation** des actions de la Ville ;
- les **échanges de pratiques** avec les autres villes.

Certaines de ces préconisations ont été validées et leur mise en œuvre fait l'objet d'un soutien du Secrétariat Général, telles que :

- **l'animation** : l'Appel à projets « les nouvelles nuits parisiennes », Paris sous les étoiles, Médiation Nomade, kiosques nocturnes, etc.
- **l'éducation** des jeunes aux pratiques festives ;
- la **sensibilisation** des noctambules ;
- le déploiement de **médiateurs et médiatrices** la nuit ;
- la **coordination** des interventions de régulation et la **formation croisée** des intervenants ;
- la mise en place **d'indicateurs d'évaluation** : propreté et signalements des riverains ;

RENCONTRER LES JEUNES DES QUARTIERS DÉLAISSÉS LA NUIT

Description

Médiation Nomade est une association dont l'objectif est d'aller à la rencontre **des jeunes, la nuit, dans les quartiers délaissés le soir et le week-end.** Leur action consiste à installer un camping-car dans les villes et les quartiers difficiles, en pied d'immeuble, au plus près des habitants entre 20h et minuit, lorsque les «institutions» classiques ne sont plus présentes.

Ces interventions, très conviviales, sont préparées en amont avec les mairies et les associations locales, l'objectif étant de semer des graines que les acteurs locaux puissent faire pousser ensuite.

En 2017, avec le soutien de la Ville de Paris, Médiation Nomade a organisé **5 soirées** dans le 19ème arr. suivies de la deuxième édition du forum national « La nuit nous appartient » à la Mairie du 19ème arr.

Séduits par ces interventions, le Club du Canal, un service de prévention spécialisée de la Fondation OPEJ, les associations de jeunes et des mères du quartier, organisent depuis 2018, avec le soutien de la Ville de Paris :

- **6 soirées** par an en saison estivale de 21 h à 1 h, en pied d'immeuble place d'Argonne et dans le quartier Ourcq Léon Giraud. Des ateliers et animations sont proposés et permettent aux jeunes et aux professionnels de se rencontrer dans un cadre convivial ;
- L'équipe de rue du Club du Canal intervient maintenant jusqu'à 23 h (au lieu de 18h) deux fois par semaine l'été sur le quartier Argonne et participe à des **maraudes communes** avec les Correspondants de nuit de la Ville de Paris ;

Pilote

Fondation OPEJ

Partenaires

Villes de Paris, Mission locale, Médiation Nomade, Entraide, Créa Quartier, la Base, Maison 19 Rue de Nantes, associations locales, mères du quartier…

Perspectives

Reconduction du dispositif dans le 19ème et mise en relation avec Fêtez Clairs pour envisager l'éducation des jeunes aux pratiques festives à moindres risques.
Possibilité de transposer le dispositif dans d'autres arrondissements.

Bilan 2018

SOURCE

Entretien avec les responsables de la Fondation OPEJ

RESULTATS

Le dispositif en soirée accueille autant de garçons que de filles.

Le commissariat et la mairie d'arrondissement notent une baisse des actes de délinquance autour des soirées, du fait de la mobilisation des associations de jeunes du quartier.

Ces actions dynamisent les associations du quartier et favorisent les initiatives individuelles.

Elles permettent de toucher des jeunes qui n'avaient pas été atteints par les services ainsi qu'un public d'hommes plus âgés (20-25 ans), polyconsommateurs de drogues. Ces derniers ont pu être orientés vers des Centres d'accueil pour usagers de drogues ainsi que vers des dispositifs de réinsertion.

6

soirées conviviales de médiation

ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS DE LA NUIT

DIFFUSER LE GUIDE INTERNET POUR LES PROFESSIONNELS DE LA NUIT

Description

En 2016, un **groupe action** dédié du Conseil de la Nuit a élaboré un **guide Internet à destination des professionnels de la nuit** accessible dans l'espace professionnel du site paris.fr : www.paris.fr/professionnelsdelanuit.
Ce guide a pour objectif de promouvoir les organisations professionnelles, d'orienter les visiteurs vers les ressources leur permettant une meilleure gestion de leurs établissements et événements.

Le guide est depuis régulièrement mis à jour au rythme des nouvelles opportunités et outils profitables pour les professionnels.

Pilotage : Ville de Paris

Partenaires : Organisations professionnelles (UMIH/CSLMF/SNEG, GNI SYNHORCAT, Collectif Culture Bar Bars, Réseau MAP, Technopol) et associations (AMUON, Fêtez Clairs, Jaccede, CFCV, Stop Harcèlement de Rue, Wimoov…).

2.016 visites en 2018

1.049 visites en 2017

CRÉER UN DISPOSITIF DE FORMATION INTER-SECTEUR DES MÉTIERS DE LA NUIT

Description

Il existe actuellement deux types de formations obligatoires dans le secteur des métiers de la nuit : la formation d'exploitant de licence IV et la formation des agents de sécurité privée. Des formations complémentaires existent à destination des salariés des établissements mais l'offre est peu développée et peu utilisée. Les groupes de travail du Conseil de la Nuit ont mis en évidence le besoin de renforcer les compétences des professionnels des métiers de la nuit concernant :

- **la gestion des incivilités et des conflits générés par la clientèle, la sensibilisation de la clientèle aux nuisances sonores et au respect de la propreté, la prévention du harcèlement**
- **la gestion des conduites à risques** : consommation d'alcool et de drogues, risques auditifs, risques routiers ;
- **la sélection à l'entrée des établissements**, la lutte contre les discriminations, l'accessibilité

La Ville de Paris a donc initié une démarche afin de mettre en œuvre un **dispositif de formation inter-secteur des métiers de la nuit**. Cette démarche a été reprise par la DIRECCTE-IDF.

Actions en 2018

La **DIRECCTE-IDF a commandé une étude à l'AFPA** sur les besoins de formation et les dispositifs de formation existants, sur la possible création d'un **label qualité**, ainsi que sur l'émergence d'un nouveau métier : les « chuteurs ». L'étude confirme et affine le diagnostic initial. **3 axes d'actions** sont proposés :

1. **Sensibiliser le personnel des établissements**
   Proposer des actions de sensibilisation multisectorielle ; concevoir une offre de formation transversale adaptée ; cibler les établissements « prioritaires » ; proposer un format adapté aux établissements.
2. **Renforcer la formation des responsables d'établissement**
   Intégrer des contenus complémentaires dans la licence d'exploitation (renouvellement) ; mobiliser les réseaux associatifs.
3. **Ajuster la formation des agents de sécurité**
   Compléter la formation des agents ; introduire des contenus de formation liés à l'environnement de travail festif.

Pilotage : DIRECCTE Paris-IDF

Partenaires : Ville de Paris, Conseil Régional IDF, Préfecture de Police, CNAPS, organisations professionnelles, organismes paritaires collecteurs agréés, associations.

Perspectives : 1er semestre 2019, réunion du comité de pilotage du projet pour envisager la suite.

ENCOURAGER LA STRUCTURATION DES CAFÉS-CULTURES

Description

En 2018 comme en 2017, la Ville de Paris a attribué une subvention de fonctionnement au **Collectif Culture Bar Bars** Paris IDF afin de soutenir :

- la **structuration** d'une représentation des cafés-cultures à Paris ;
- la **représentation** des cafés-cultures au sein des politiques de régulation de la vie nocturne par la **participation à des actions de médiation** entre les riverains et les exploitants de bars de différents quartiers de la capitale, aux commissions de concertation organisées par les mairies d'arrondissement et aux groupes de travail du Conseil de la Nuit et du Conseil de la Musique ;
- **l'accompagnement de ses adhérents** (individuel ou collectif) en proposant des fiches techniques, des formations afin de les sensibiliser aux différents aspects de l'organisation de concerts dans les cafés cultures et aux problématiques liées à la vie nocturne : gestion des conduites à risques, conflits de voisinage, lutte contre les discriminations ;
- **la sensibilisation de la clientèle aux bonnes pratiques festives** en partenariat avec les associations de prévention, de médiation et de lutte contre les discriminations impliquées dans le Conseil de la Nuit ;
- La coordination de la **Plateforme de la Vie Nocturne** assurée par le collectif.

Pilotage

Collectif Culture Bar Bars

Partenaire

Ville de Paris

Perspectives

La Ville de Paris reconduit son soutien au Collectif Culture Bar Bars Paris IDF pour l'exercice 2019.

Bilan

SOURCE

Rapport d'activités 2018 du Collectif Culture Bar Bars Paris-IDF

RESULTATS

+8 % d'adhérents sur Paris en 2018 : 119 adhérents dans 15 arrondissements, dont 38 dans le 11ème, 20 dans le 18ème et 11 dans le 20ème.

L'accompagnement des adhérents :
16 réunions collectives à Paris, 35 rencontres individuelles, 140 entretiens téléphoniques.
Thèmes : espace public, sécurité, réglementation sonore, développement local, politiques publiques de la vie nocturne, organisation de spectacles, etc.

200 guides pratiques de l'organisation de spectacles, incluant la sécurité et la réglementation sonore, ont été diffusés en 2018.

Organisation du Festival Culture Bar Bars : 3 jours de festival – 33 événements dans 10 lieux participants accompagnés par Fêtez Clairs et la LMDE.

Participation aux commissions de régulation de la vie nocturne des 4ème, 5ème, 10ème et 18ème arr. et accompagnement d'établissements concernés.

Participation à la campagne de réduction des risques liés au GHB/GBL pilotée par la Préfecture de Police.

Coordination de la Plateforme Nationale de la Vie Nocturne : Séminaire à Saint Nazaire (gouvernance de la vie nocturne, diversité de la nuit), conférence Nights2018 à Bruxelles)

119
adhérents

+8 %
adhésions en 2017

51
réunions collectives ou individuelles

SOUTENIR LES SALLES DE MUSIQUES ACTUELLES PARISIENNES

Description

Chaque année, Paris accueille plus de 36.000 concerts, dans près de 700 lieux et abrite 300 labels de musique. Pour préserver et développer cette vitalité artistique qui participe à l'attractivité de Paris, la Ville de Paris a signé une convention pluriannuelle avec le Centre National de la Chanson, des Variétés et du Jazz (CNV), concrétisant ainsi un objectif formulé par le Conseil parisien de la musique en novembre 2015 visant à soutenir les investissements des salles de musiques actuelles.

Concrètement, **un plan d'investissement de 2,5 millions d'euros sur la mandature, soit 625.000 € par an à l'attention des lieux de musiques actuelles** de jauges inférieures à 1.500 places a été mis en œuvre pour la réalisation de trois types de travaux : **l'insonorisation des lieux, la sécurité** et la **mise en accessibilité**. À cette fin, l'exécutif municipal a décidé de porter en 2016 à 1 million d'euros ses crédits d'investissements, soit 375 000 euros supplémentaires.

Par ailleurs, afin de maintenir la diversité de l'offre culturelle nocturne parisienne, la Ville de Paris et le CNV ont lancé au mois d'octobre 2018 un appel à projets dédié aux lieux parisiens indépendants de musiques actuelles de moins de 300 places (cafés-concerts) : **6 cafés-concerts** parisiens ont bénéficié d'une aide financière pour effectuer des travaux d'insonorisation et de mise aux normes ou développer leur établissement.

Pilotage

Ville de Paris, Centre National de la Chanson, des Variétés et du Jazz

Perspectives

Renouvellement de la convention triennale en 2019

Bilan

SOURCE
Direction des Affaires Culturelles

RÉSULTATS

1.648.336 €
de soutien à l'investissement en 2018
pour 20 établissements

2017 : 380.106€ pour 12 établissements
2016 : 864.442€ pour 10 établissements

260.000 €
de soutien en 2018 pour 6 cafés-concerts

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE VIE DES TRAVAILLEURS DE NUIT

PARTICIPER AU PLAN RÉGIONAL SANTÉ AU TRAVAIL

Description

La Ville de Paris a participé à l'élaboration du **Plan régional santé au travail 2016-2020** piloté par la Préfecture de Paris Région Ile-de-France en apportant un focus spécifique sur le travail de nuit.

Une fiche nuit a été réalisée comprenant :

- **un volet formation** : formations des professionnels des débits de boisson (cf. action « Le dispositif de formation inter-secteur des métiers de la nuit ») ;
- **un volet sensibilisation** : renforcer la diffusion de l'information sur les risques sanitaires et les services de santé au travail réalisée par les organisations professionnelles, sensibilisation des salariés sur ces risques ;
- **un volet interne à la DIRECCTE** : sensibilisation des agents de contrôle et mise en œuvre d'actions de contrôle.

Concernant le volet sensibilisation, il a été convenu de coproduire et diffuser un **dépliant sur les risques pour la santé liés au travail de nuit** à destination des équipes des bars, discothèques, etc.

En plus des risques sur la santé liés au travail de nuit en tant que tel, seront abordés :

- la vulnérabilité du personnel vis-à-vis de la consommation d'alcool et de drogues ;
- les risques auditifs auquel le personnel est particulièrement exposé ;
- les questions spécifiques du personnel féminin.

Le dépliant serait diffusé via :

- les organisations professionnelles ;
- les organismes de formation ;
- les services de santé au travail.
- les inspecteurs du travail
- Réseau en Ile-de-France, Fêtez Clairs, Pierrots de la Nuit…

Pilotage

Préfecture de Région Paris IDF (DIRECCTE)

Partenaires

Ville de Paris, organisations professionnelles, associations

Perspectives

1er semestre 2019 : réunion d'un groupe de travail dédié.

DÉVELOPPER LA GARDE DES ENFANTS EN HORAIRES TARDIFS

Description

Il existe différents types de crèches collectives à Paris : crèches associatives, familiales, parentales ou municipales. Alors que la moitié des travailleurs de nuit ont des enfants, **la plupart des crèches ferment à 18h30**.

De plus, l'APHP dispose de crèches ouvertes tous les jours de 6h30 à 21h30. Dans le cadre d'une convention-cadre 2015-2019 avec la Ville de Paris, **l'APHP s'engage à augmenter les capacités d'accueil réservées aux enfants parisiens**.

Pilotage

Ville de Paris, APHP

Perspectives

Augmentation des places d'accueil dans les crèches de l'APHP : objectif 370 en 2019.

En dehors des crèches collectives, plusieurs pistes sont étudiées, telles que développer l'accueil individuel (auxiliaires parentales, assistantes maternelles libérales) ou implanter des Maisons d'Assistantes Maternelles à côté des pépinières d'entreprises.

Bilan

SOURCE

Données internes à la Ville de Paris (DFPE)
Mission d'Information et d'Étude de la Ville de Paris sur le travail nocturne et dominical, 2014

RÉSULTATS

Aujourd'hui, de nombreux obstacles s'opposent à l'extension des horaires des crèches collectives :

- **un faible taux de fréquentation des établissements à horaires élargis**. Ce faible taux peut être expliqué par un manque d'information des familles et par le besoin de proximité, mais aussi par des besoins en réalité marginaux et concernant essentiellement les « premiers nés »
- **un coût élevé**

Nombre de places d'accueil réservés aux enfants parisiens dans les crèches de l'APHP :

38
places en 2014

160
places en 2017

217
places en 2018

FACILITER LA MOBILITÉ NOCTURNE

AMÉLIORER LES TRANSPORTS EN COMMUN LA NUIT

Les bus Noctilien

Le réseau de bus Noctilien se compose actuellement de 48 lignes et propose une desserte continue toutes les nuits de la semaine de 0h30 à 5h30 le long des principaux axes ferroviaires d'Île-de-France.

Dans le cadre du « Grand Paris des bus » lancé par Île-de-France Mobilités, un plan de développement a été engagé en 2017. Concernant le Noctilien, le Plan prévoit :

- **un renfort des fréquences des lignes Noctilien** à la fois la semaine et le week-end afin d'harmoniser les horaires et les passages
- **la création de nouvelles lignes** en grande couronne et autour de Paris
- **la prolongation de 8 lignes existantes**

Le métro

Concernant le métro, en avril 2018, la Région Ile-de-France a annoncé la mise en œuvre de **tests d'ouverture des métros toute la nuit**. Ces tests auront lieu un samedi par mois entre septembre 2019 et mars 2020. Il s'agira de sept soirées dont l'une (la nuit du 31 décembre) est déjà en place depuis une dizaine d'années. Les dates d'ores et déjà annoncées passent à côté de grands événements nocturnes (Techno Parade, Nuit blanche…).
Il est à noter que cette annonce n'a pas été travaillée avec les partenaires institutionnels naturels d'une telle réforme : ni la mairie de Paris, ni la Métropole n'ont été associées. En revanche les organisations professionnelles ont été consultées en amont par la Région.

Pilotage : Île-de-France Mobilités

Données :
Étude Se déplacer la nuit en transports en commun
Tribune Paris mérite des transports 24 heures sur 24

FAVORISER LES MOBILITÉS ALTERNATIVES

Les mobilités alternatives aux transports en commun sont particulièrement importantes la nuit, après la fermeture du métro. C'est pourquoi la Ville de Paris promeut différents dispositifs.

Un parc Vélib' renouvelé

Vélib' est un moyen de transport privilégié en soirée. En 2018, le nouveau Vélib' Métropole s'est finalement mis en place avec les objectifs suivants :

- des vélos plus légers, connectés et sécurisés ;
- 30% des vélos dotés d'une assistance électrique ;
- un système «anti station pleine» permettant de déposer son vélo à une station même lorsque tous les emplacements sont déjà occupés ;
- un territoire élargi à 68 villes du Grand Paris avec 1400 stations en service.

Développer les transports de nuit pour les personnes à mobilité réduite

Le Pam75 est un service public réservé aux parisiennes et parisiens à mobilité réduite. Il facilite leur mobilité, notamment la nuit. Le Pam75 a des horaires étendus : de 6h à 2h du matin le vendredi et le samedi et de 6h à minuit les autres jours de la semaine.

Bilan Pam75

SOURCE

Données transmises par le Pam75 concernant les transports nocturnes 2018

RÉSULTATS

Le service Pam75 est essentiellement utilisé en journée :

Les transports nocturnes (de 20h à 02h du matin) représentent 3,2% de l'ensemble des courses (contre 3,5% de juillet à décembre 2017).

Les transports nocturnes concernent surtout les débuts de soirée en semaine :

- 68,5 % des transports nocturnes ont lieu en semaine
- Le week-end, 5,5 % des courses ont lieu entre minuit et 2 h.

Le motif de déplacement principal reste les démarches personnelles :

55,6 % se sont déplacés la nuit pour des « raisons personnelles », 18,9% pour le travail et 15,8% pour un loisir.

8.400
courses en horaires nocturnes pour

1.333
usager·ère·s

ÉTABLIR UNE CARTOGRAPHIE CROISÉE DES NUITS PARISIENNES

Description

La Ville de Paris a confié à l'Atelier Parisien d'Urbanisme la réalisation de cartographies sur l'offre d'activités nocturnes, les problématiques générées par ses activités et les réponses apportées.

Ces cartographies croisées permettent à la ville et ses partenaires de mieux analyser l'adéquation des dispositifs aux problématiques liées à la vie nocturne.

Cartes réalisées en 2018 sur données de 2017

- Les services en ouverture tardive ;
- Les licences IV selon les horaires ;
- Les secteurs en tension ;
- Les réponses apportées : dispositifs et verbalisations.

Pilotage : APUR, Ville de Paris

Partenaire : Préfecture de Police

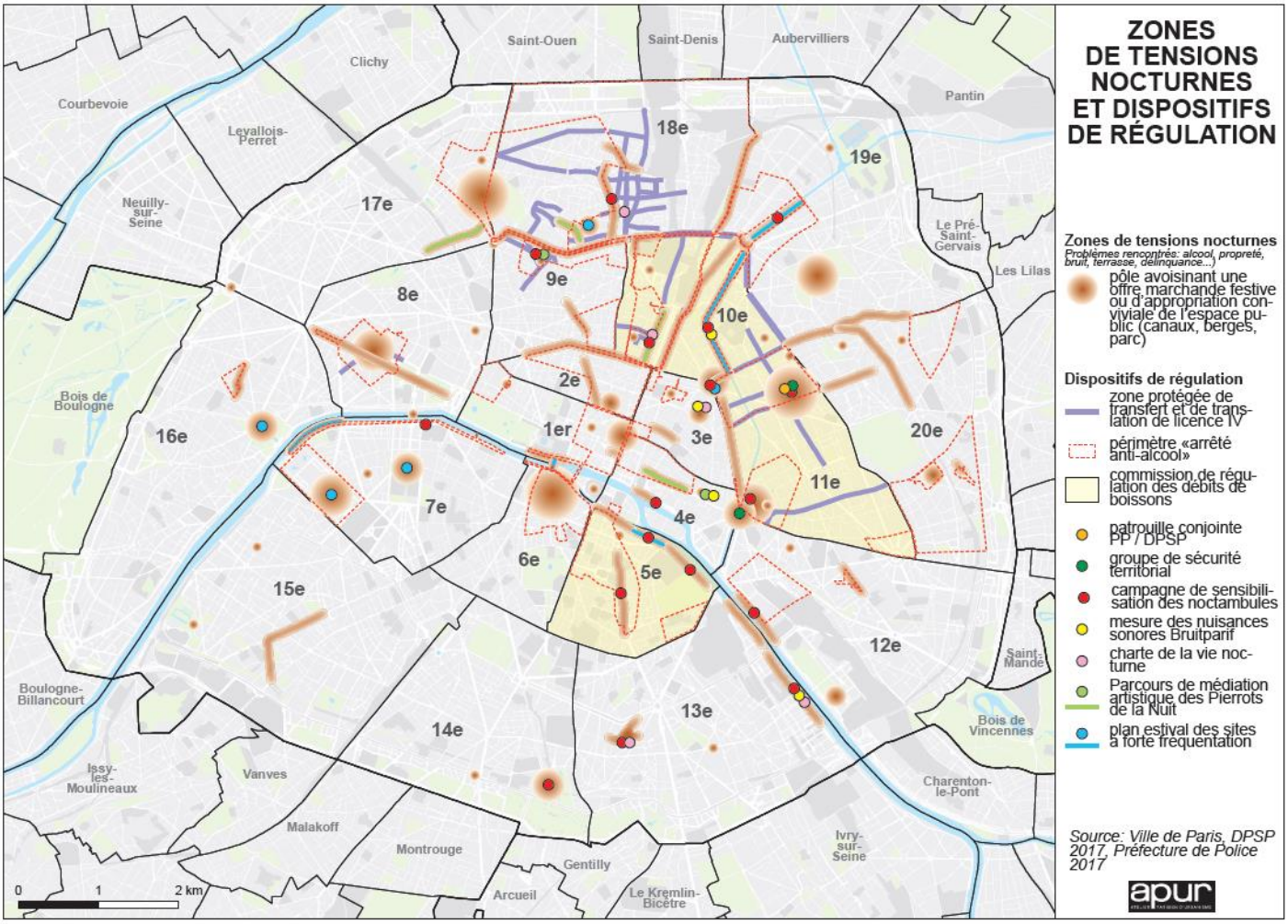

Réguler
la vie nocturne

SENSIBILISER LES NOCTAMBULES AUX PRATIQUES FESTIVES RESPECTUEUSES

OBJECTIF GÉNÉRAL : Sensibiliser les usagers de la nuit aux pratiques festives limitant les conduites à risques, les incivilités, les nuisances sonores, les discriminations et le harcèlement de rue.

LA CAMPAGNE ESTIVALE DE LA VILLE DE PARIS

Description

Depuis 2016, pendant la période estivale, la Ville de Paris déploie dans les quartiers festifs et sur les réseaux sociaux une campagne de sensibilisation des noctambules aux pratiques festives respectueuses.

En 2018, la démarche a intégré la campagne globale sur la propreté de la Ville de Paris, avec une déclinaison sur les nuisances sonores.

Mise en œuvre :

- 25 panneaux triptyques dans les quartiers festifs : Oberkampf, canal St Martin, Quais 5ème, 12ème, 13ème, Butte aux Cailles
- 3 000 dépliants diffusés par Planet Roller
- 2 interventions communes de sensibilisation avec Planet Roller, les Pierrots de la Nuit, Fêtez Clairs et le Comité des Noctambules
- 550 affiches diffusées dans les bars via le SNEG et les mairies
- Vidéos diffusée sur 148 écrans dans les toilettes de 54 bars (396 000 vues)
- Opération « nudge » sur le canal Saint Martin
- Tweets sur le compte Twitter de la Ville de Paris

Pilotage

Ville de Paris

Partenaires

Comité des Noctambules, Planet Rollers, Fêtez Clairs, Pierrots de la Nuit

Perspectives

- Déclinaison « Nuit » de la campagne 2019 de la Ville sur la propreté
  - Accent mis sur les montants des amendes
  - Élargissement au bassin de la Villette, le 18ème et renforcement sur les berges avec Ports de Paris
- Expérimentation d'affichage pérenne sur les quartiers avec établissements ;
- Utilisation des réseaux sociaux spécialisés (établissements, organisateurs et médias).

56%

des répondant·e·s touché·e·s contre 26 % en 2017

36%

des répondant·e·s pensent que la campagne a eu un effet positif sur leur comportement

Evaluation

SOURCE

Évaluation réalisée par la Ville de Paris : questionnaire envoyé aux noctambules par les réseaux sociaux (149 répondant·e·s).

Évaluation disponible sur demande

RÉSULTATS

Intégration dans la campagne globale sur la propreté - Une visibilité accrue:

En 2018, 56 % des répondant·e·s ont vu la campagne contre 26 % en 2017.
Les panneaux étaient l'outil le plus visible, mais ils ont été à nouveau dégradés.
La diffusion vidéo dans les bars a été très complémentaire : beaucoup de vues (396 000) mais peu citée dans l'enquête (5% des répondant·e·s)

Des visuels et messages bien appréciés :

65 % des répondant·e·s ont apprécié les visuels.
Les messages ont été jugés amusants, originaux, pertinents, responsabilisants et non-moralisateurs.

Un impact toujours relatif :

Parmi les répondant·e·s ayant déclaré ne pas toujours faire attention à la propreté et au bruit, 36% sont plutôt ou tout à fait d'accord avec le fait que la campagne a eu un effet positif sur leur comportement (31 % en 2017) dont :

67% disent que grâce à la campagne ils font plus attention 'à ne pas jeter des mégots et autres détritus n'importe où'
51% au sommeil de riverains
34% à intervenir face à des comportements irrespectueux
33% à faire pipi dans les toilettes ou les urinoirs

LE DISPOSITIF FÊTEZ CLAIRS

Description

Depuis 2004, le dispositif Fêtez Clairs recouvre un ensemble d'**actions de prévention en milieux festifs** menées par un collectif d'associations. L'objectif est de **promouvoir une culture de la fête favorable à la santé et au bien-être des jeunes** par différents moyens d'action : signature d'une Charte par les établissements de nuit, distribution de documents d'information et de matériels de prévention, interventions en soirées et sur l'espace public. Fêtez Clairs est subventionné et co-piloté par la Ville de Paris et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale 75 (DDCS-75).

En 2016-2017, le dispositif a été évalué par l'agence FORS-Recherche Sociale qui a émis les préconisations suivantes :

- Définir une organisation favorisant des prises de décision transparentes et légitimes avec un cadre décisionnel collégial, simple et opératoire ;
- Accroître le nombre d'établissements, festivals ou organisateurs de soirées adhérents en assouplissant le cadre d'adhésion ;
- Adapter et diversifier les modes d'intervention, pour toucher davantage de fêtards et agir auprès des publics les plus « à risques » ;
- Clarifier de façon concertée l'identité de Fêtez Clairs. Renforcer la communication autour du dispositif et la visibilité des interventions.

Sur la base de ces préconisations, la Ville de Paris et la DDCS-75 ont lancé en 2017 des **appels à projets** afin de renouveler le mode de gouvernance du dispositif. Dans ce cadre, l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie-75 a été choisie pour coordonner le dispositif.

Pilotage : Ville de Paris (Mission Métropolitaine de Prévention des Conduites à Risques-75), Direction Départementale de la Cohésion Sociale 75,

Coordination : Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie-75

Partenaires

Préfecture de Police, Agence Régionale de la Santé IDF, Aremedia, Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie-75, Association Charonne, Avenir Santé,
CRIPS-IDF, Chambre Syndicale des Lieux Musicaux, Festifs et Nocturnes, Collectif Culture Bar Bars, Émergence Espace Tolbiac, CSAPA Charles Nicole, Forum Français pour la Sécurité Urbaine, Planet Rollers, Kiosque Infos Sida Toxicomanie, Réseaux en Ile de France, SIS Animation, SNEG&CO, Solidarité Sida, Techno Plus.

Bilan 2018 Fêtez Clairs

SOURCE
Rapport d'activités Fêtez Clairs 2018

RESULTATS

À la demande de la Mairie du 10ème, Fêtez Clairs et les Pierrots de la Nuit sont intervenus conjointement en septembre dans le quartier Château d'eau.

Fêtez Clairs a proposé une animation sur la consommation d'alcool à la Grande Soirée étudiantes de l'Hôtel de Ville de Paris.

Interventions en clubs	41
Chill out urbains	3
Équipes mobiles espace public	7
Interventions grands événements	27
Interventions soirées étudiantes	8
Formations acteurs de la fête	3

86

actions en 2018 (75 en 2017)

1.135

entretiens individuels

106.927

outils de réduction des risques diffusés

Perspectives

Renforcement des actions, développement de l'équipe de bénévoles et réactualisation de la charte Fêtez Clairs.

SENSIBILISER LES NOCTAMBULES VIA LES RÉSEAUX SOCIAUX

Description

Les noctambules utilisent couramment les réseaux sociaux pour se renseigner sur l'offre d'activités festives. Il apparaît pertinent de diffuser des messages incitant les noctambules à des pratiques festives respectueuses via les réseaux sociaux dédiés à la vie nocturne : réseaux sociaux des établissements de nuit, des organisations d'événements, des médias spécialisés.

En 2018, la Ville de Paris a renouvelé sa subvention au Kiosque Infos Sida Toxicomanie pour la diffusion, dans le cadre de Fêtez Clairs, de messages de sensibilisation et de prévention auprès des noctambules via les réseaux sociaux.

Pilotage

Kiosque Infos Sida Toxicomanie

Partenaire

Ville de Paris, Fêtez Clairs, établissements et organisateurs

150.000

Interactions Facebook

194.000

Impressions twitter

LES AUTRES ACTIONS DE PREVENTION DES CONDUITES À RISQUES

Les projets financés par le budget participatif

2 projets déposés au budget participatif 2018 et en lien avec la vie nocturne ont été adoptés par les Parisien·ne·s :

- Prev'Truck, un dispositif de prévention mobile permettant d'aller à la rencontre des jeunes sur leurs lieux de vie (espaces publics, établissements scolaires, espaces jeunes, espaces sportifs, maisons de quartiers...) dans les quartiers prioritaires. Ce projet a été déposé par la LMDE.
- Drugtruck, un service préventif itinérant d'analyse des drogues pour informer les consommateurs sur la nature des substances, leurs dosages, leurs compositions et les risques. Ces programmes limitent les incidents parfois graves liés à la vraie nature ou au surdosage. Cela permettra de toucher un public que les campagnes de prévention n'arrivent pas à atteindre en amont de leur consommation : jeunes, fêtards, usagers récréatif de drogues. Projet déposé par Techno Plus.

Analyser les drogues dans les grands événements parisiens

Pour la première fois à Paris, un dispositif d'analyse des drogues a été proposé au public du festival Solidays et de la Techno Parade par les associations Charonne, Médecins du Monde et Sida Paroles. A solidays, **200 personnes** ont été accueillies sur le dispositif et **23 substances** ont été analysées.

La Ville de Paris entend faciliter en 2019 la mise en place de ce type de dispositif dans les grands festivals de la capitale, ceci afin :

- de reconnaitre et accompagner les personnes ne pouvant pas ou ne souhaitant pas abandonner les consommations de substance psychoactives ;
- d'apporter des informations objectives sur le contenu des drogues consommées ou souhaitant être consommées par les personnes rencontrées ;
- de répondre aux préoccupations des personnes, dans une démarche « d'aller-vers » ;
- de participer à la veille sanitaire concernant les produits particulièrement dangereux et alerter rapidement les usagers·ères.

La campagne de prévention concernant le GHB/GBL

Début 2018, les discothèques parisiennes ont dû faire face à une vague d'accidents sanitaires graves liés à la consommation de GHB/GBL. Le Préfet de Police a alors pris l'initiative de réunir la Ville de Paris, l'ARS-IDF, l'APHP, les organisations professionnelles, Fêtez Clairs et les associations de prévention afin de mettre en œuvre une approche commune :

- Réactualisation de la plaquette GHB/GBL de Fêtez Clairs ;
- Organisation de deux sessions de formation spécifiques pour les responsables d'établissements avec Fêtez Clairs, l'APHP et la Brigade des Stupéfiants de Paris. **47 professionnels** représentant **30 établissements** ont participé à ces formations ;
- Un visuel pour les réseaux sociaux et un flyer dédié ont été réalisés par les partenaires et diffusés largement dans les établissements et sur les réseaux sociaux.

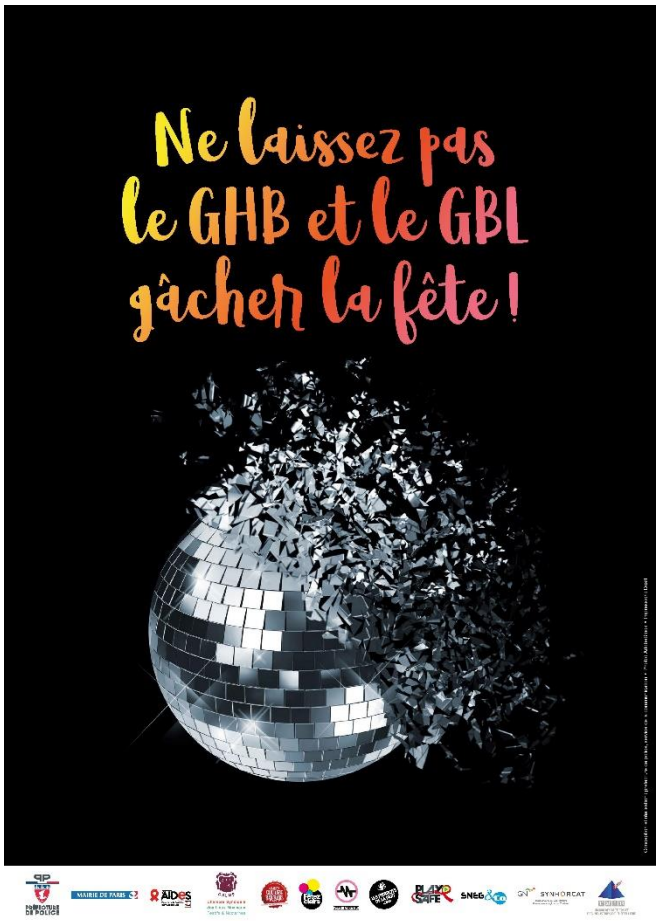

SOUTENIR LE DISPOSITIF DES PIERROTS DE LA NUIT

Description

Les Pierrots de la Nuit sont un dispositif de l'Association de Médiation pour un Usage Optimum de la Nuit (AMUON). L'objectif de l'association est de préserver la vitalité de la nuit parisienne dans le respect du cadre de vie des riverains. Pour cela, les Pierrots mènent des **actions de médiation et de conseil pour prévenir les nuisances sonores** liées aux lieux de vie nocturne et **sensibilisent les noctambules par des interventions artistiques** dans les rues animées la nuit.

La Ville de Paris attribue chaque année une **subvention à l'AMUON** pour le développement du dispositif selon les orientations suivantes :

- **Soutien à la professionnalisation des débits de boissons** : diffusion des bonnes pratiques, formation des chuteurs et portiers, amélioration des aménagements d'insonorisation, formation à la concertation avec les riverains et à la sensibilisation de la clientèle, etc. Des réunions annuelles entre les Pierrots, les mairies et les commissariats permettent de cibler les établissements problématiques à accompagner. Certains établissements examinés dans les commissions de régulation de débits de boissons sont également ciblés par les Pierrots ;
- **Renforcement de la coopération avec les mairies d'arrondissements** afin de les soutenir dans leurs actions de règlement des conflits entre riverains et établissements ;
- **Actions de sensibilisation des noctambules** : intervention des médiatrices et artistes sur un nombre de parcours réduit afin d'améliorer la redondance des messages.

Pilotage : AMUON

Partenaires : Ville de Paris, mairies d'arrondissement, Préfecture de Police, SACEM, SNEG&CO, CSLMF, Réseau MAP

Perspectives

Poursuite du dispositif, renforcement de la coordination avec les autres formes d'intervention dans l'espace public. Évaluation d'impact du dispositif.

Bilan 2018 des Pierrots de la Nuit

SOURCE

Rapport d'activités 2018 réalisé par les **Pierrots de la Nuit**.

RÉSULTATS

325

établissements rencontrés (280 en 2017)

20

interventions artistiques en soirée (30 en 2017)

5

parcours d'interventions sur 7 arrondissements

3

interventions avec
Fêtez Clairs et le Comité des noctambules
Fêtez Clairs souhaite poursuivre cette collaboration, l'intervention des artistes ayant un impact très positif sur la qualité des échanges avec les intervenants en prévention

39

contributions à des résolutions de conflits (16 en 2017)

21

participations à la politique de régulation de la vie nocturne (16 en 2017)

PRÉVENIR LES DISCRIMINATIONS ET LE HARCELEMENT LA NUIT

SAISIR LE CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE

Description

La Maire de Paris a saisi le Conseil Parisien de la Jeunesse (CPJ) afin de formuler des recommandations pour « assurer un égal accès à la vie nocturne » et « lutter contre les discriminations dans les établissements de nuit ».

Pour cela, les membres du CPJ ont rencontré les partenaires concernés et observé des interventions de Fêtez Clairs ainsi que la gestion de la porte d'entrée du Rex Club.

Les recommandations du CPJ tournent autour de 4 **axes** :

- Promouvoir l'**accessibilité** des établissements de nuit aux personnes en situation de handicap ;
- Élaborer une charte portant sur l'inclusion de tous les publics ;
- **Sensibiliser** le grand public et **promouvoir** les bonnes pratiques des établissements ;
- Sensibiliser les conducteurs de taxis et VTC.

En mars 2019, Hélène BIDARD, Adjointe à la Maire de Paris chargée de toutes les questions relatives à l'égalité femmes/hommes, la lutte contre les discriminations et des Droits Humains et Frédéric HOCQUARD, Adjoint à la Maire de Paris chargé de la Vie nocturne de la Diversité de l'économie culturelle, ont écrit aux membres du CPJ afin de leur présenter les actions concrètes qu'ils comptaient mettre en œuvre afin d'appliquer les recommandations du conseil.

Pilotage

Ville de Paris, Conseil Parisien de la Jeunesse

Partenaires

Comité des noctambules, Fêtez Clairs, Brigade Antisexiste, Collectif Féministe contre le Viol, SOS Racisme, Rex Club, Glazart, Badaboum…

Perspectives

En 2019, mise en œuvre progressive des recommandations du CPJ

L'ASSEMBLEE PLENIERE DEDIEE AUX DISCRIMINATIONS ET AU HARCELEMENT SEXUEL ET SEXISTE

Description

Le 19 décembre 2019, s'est tenue une assemblée plénière thématique dédiée aux **discriminations et au harcèlement sexiste et sexuel la nuit**. Présidée par Frédéric HOCQUARD et Hélène BIDARD, cette assemblée a permis :

- à l'association Consentis de révéler les résultats de son enquête sur les violences sexuelles en milieux festifs à Paris : **46% des répondantes** déclarent avoir déjà été victimes de violences sexuelles en milieu festif ;
- au Comité des noctambules de présenter les données recueillies dans le cadre de la consultation « comment améliorer les nuits parisiennes » et concernant le sujet : **40% des répondantes** déclarent avoir importunées, harcelées ou agressées en sortant ces 12 derniers mois ;
- au Conseil Parisien de la Jeunesse de d'exposer ses **préconisations** (cf. chapitre précédent.

La synthèse des présentations et échanges est disponible sur demande.

FACILITER L'ACCESSIBILITÉ DES ÉTABLISSEMENTS DE NUIT AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Description

La Ville de Paris informe et soutient les exploitants dans la mise en conformité de leurs établissements par la diffusion d'une section accessibilité sur la page http://www.paris.fr/professionnelsdelanuit et d'une plaquette informative. Ces outils permettent aux établissements de nuit de connaître les règlementations en la matière et les aides techniques et financières disponibles

La Ville soutient également l'association Jaccede, une plateforme collaborative dont la mission est d'identifier les lieux accessibles aux personnes à mobilité réduite. La Ville promeut le référencement des établissements de nuit dans l'application Jaccede.com. Elle participé à l'organisation de la Nuit de l'Accessibilité qui a eu lieu le 30 juin 2017

Pilotage

Ville de Paris, Jaccede

Partenaires

Préfecture de Police, organisations professionnelles

Perspectives

Durant le mois de juin 2019, à l'occasion du mois parisien du handicap, Jaccede organisera un Challenge de l'accessibilité à Paris, accélérateurs de sorties.

Bilan

SOURCE

Rapport d'activité 2018 de l'association Jaccede

RÉSULTATS

De plus en plus d'établissements référencés sur le site et l'appli Jaccede :

Bars, Cafés	1.021
Restaurants	2.145
Restauration rapide	243
Cinémas	61
Discothèques	46 (14 en 2017)
Salle de spectacles, Théâtres, etc.	99

RENFORCER LA PRÉSENCE HUMAINE SUR L'ESPACE PUBLIC

LUTTER CONTRE LES INCIVILITÉS

Description

Depuis 2016, la lutte contre les incivilités est une des **priorités de la Ville de Paris**. Désormais, **1900 agents municipaux** contribuent, par des actions de prévention, de médiation, de dissuasion et de verbalisation, à la régulation de l'espace public.

À l'échelon local, la lutte contre les incivilités s'articule autour de **10 circonscriptions**, disposant chacune d'inspecteurs de sécurité, d'une brigade de surveillance des espaces verts et d'une cellule de coordination de la lutte contre les incivilités

Composée de plus de **300 agents**, la **Brigade d'Intervention de Paris** (BIP) intervient en soirée et la nuit sur tout le territoire parisien avec deux grandes missions :

1. la **sécurisation** des équipements municipaux, des personnels qui y travaillent et des usagers qui les fréquentent ;
2. la **lutte contre les incivilités** (LCI). S'agissant de la LCI, la priorité fixée par la municipalité porte sur la verbalisation des incivilités dans les domaines de l'hygiène, la propreté et les nuisances sonores.

La BIP dispose notamment de :

- une **unité soirée de 110 agents** qui interviennent de 16 h à minuit ;
- une **unité de nuit de 55 agents** qui interviennent de 23 h à 6 h en semaine et 7 h le week-end.

Pilotage : Ville de Paris

Perspectives

Afin de renforcer encore la présence humaine dans l'espace public et la lutte contre les incivilités, la Maire de Paris souhaite mettre en place une police municipale.

Sur ce sujet, dans le cadre d'une réunion du groupe de travail « Tranquillité publique la nuit », les associations Réseau Vivre Paris et Habiter Paris ont émis les préconisations suivantes :

- Établir un partage clair des compétences entre la Ville de Paris et la Préfecture de Police, et ainsi mettre fin à la situation actuelle peu lisible pour les citoyens ;

- Mettre en œuvre une organisation, des moyens et une qualité de recrutement à la hauteur des attentes suscitées par les actions de communication ;
- Mettre au service des citoyens un guichet unique de la police municipale (accueil physique et téléphonique), accessible 7 jours sur 7 et 24 h sur 24 ;
- Donner les moyens à la police municipale de réagir rapidement aux sollicitations des habitants en cas de nuisances graves. Utiliser les capteurs Bruitparif pour réagir et orienter les interventions ;
- Doter la police municipale des outils juridiques lui permettant d'agir efficacement : montants gradués et dissuasifs des verbalisations ; possibilité d'enlever une terrasse illégale, etc.

Verbalisations effectuées en 2018 par les agents de la BIP entre 22 h et 7 h du matin.

	Mégot	Nuisance sonore	Terrasse	Urine	Total
75001	487	9	52	178	726
75002	67	5	29	19	120
75003	56	7	26	21	110
75004	152	5	85	362	604
75005	713	18	70	1 432	2 233
75006	218	12	22	32	284
75007	112	4	29	627	772
75008	47		4	19	70
75009	62	2	12	37	113
75010	118	4	13	89	224
75011	1 027	27	49	307	1 410
75012	389	3	17	47	456
75013	131	7	27	108	273
75014	135		15	22	172
75015	52	5	21	54	132
75016	13		24	9	46
75017	37		16	18	71
75018	1 145	4	250	303	1 702
75019	201	5	51	412	669
75020	34		25	60	119
Total	5 196	117	837	4 156	10 306

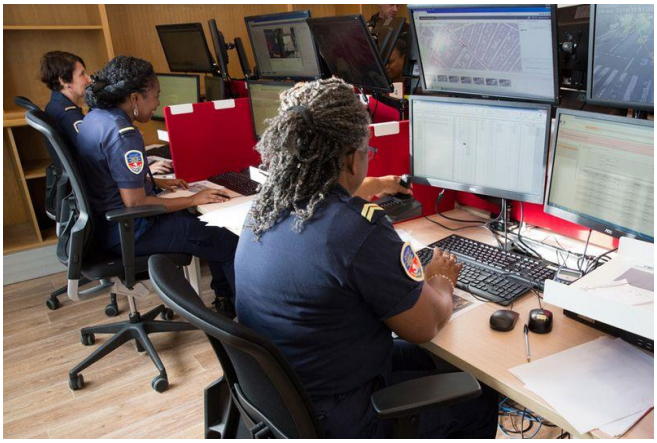

Lutte contre les incivilités
Verbalisations nocturnes (22h-7h)
2018

État-Major
Observatoire Parisien
de la Tranquillité Publique
Cellule Appui, Pilotage et Synthèse
Source : DPSP/SDTP/BREP
Edition : DPSP/EM/OPTP/BSE
Créé avec : ArcGIS 10.2
Date de mise à jour : 11/02/2019

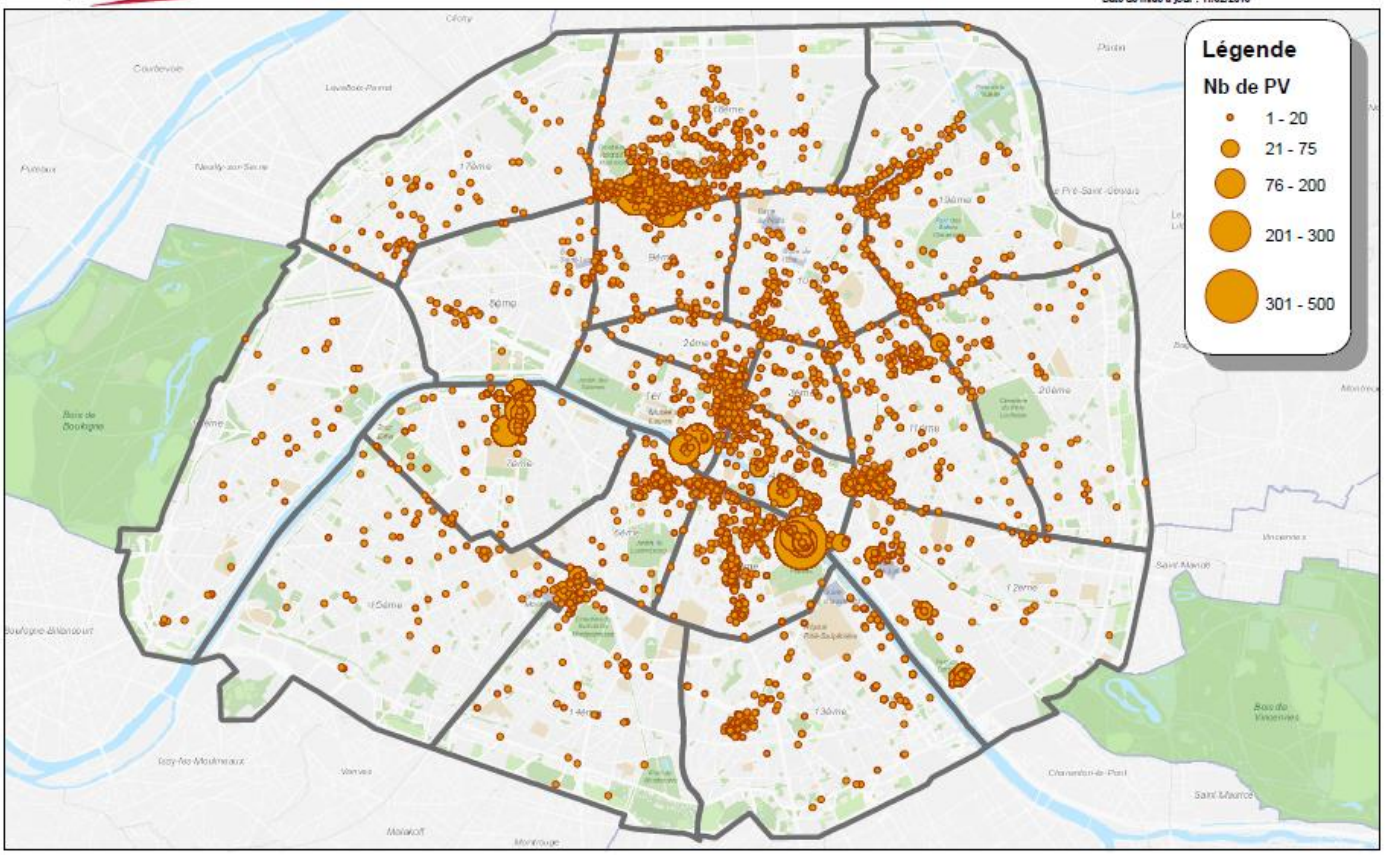

Lutte contre les incivilités
Verbalisations nocturnes (22h-7h)
2018

État-Major
Observatoire Parisien
de la Tranquillité Publique
Cellule Appui, Pilotage et Synthèse
Source : DPSP/SDTP/BREP
Edition : DPSP/EM/OPTP/BSE
Créé avec : ArcGIS 10.2
Date de mise à jour : 11/02/2019

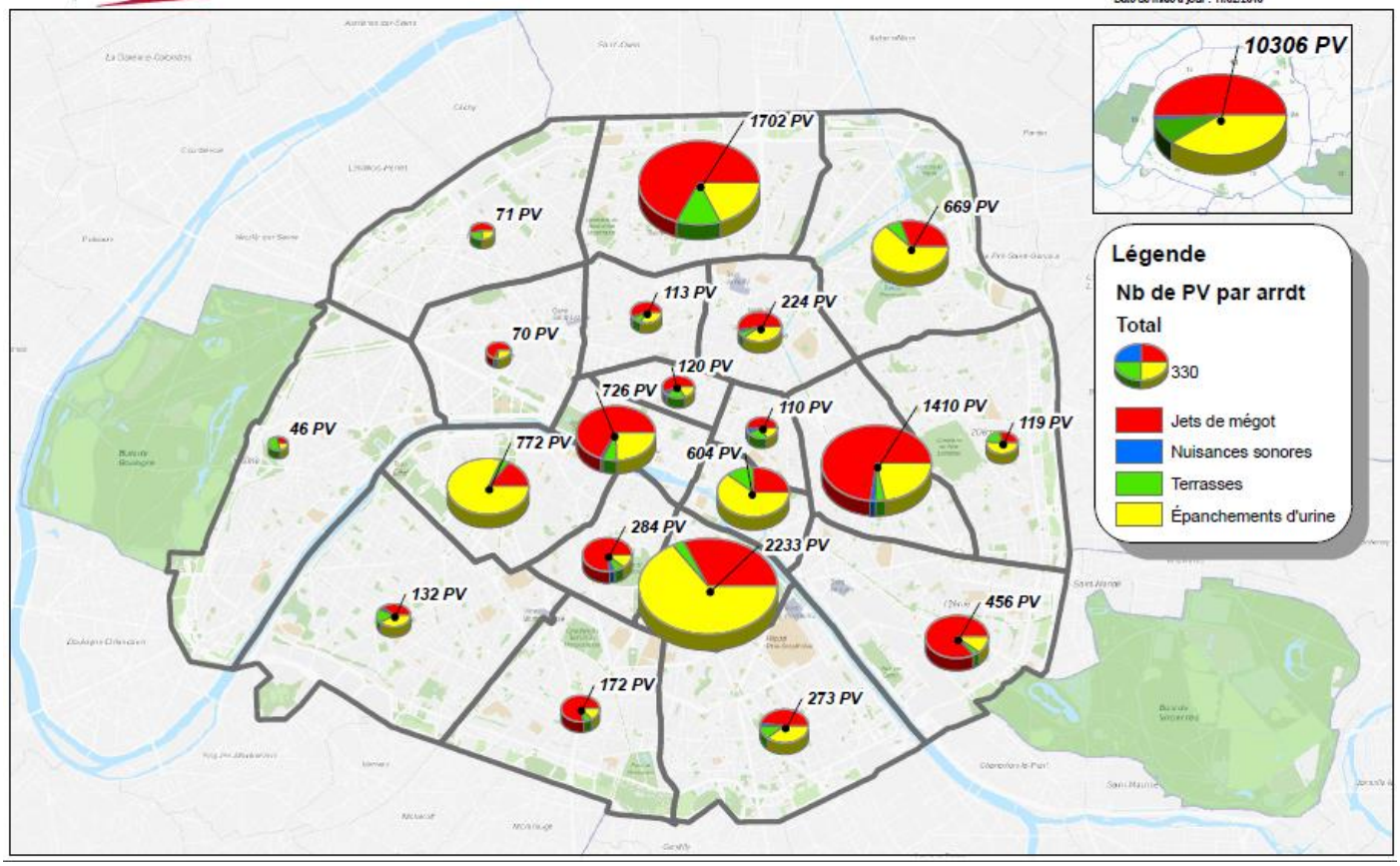

REDUIRE LES NUISANCES SONORES

OBJECTIVER LES NUISANCES SONORES

Description

La Ville de Paris a attribué une subvention en 2016 à Bruitparif pour l'expérimentation d'un **dispositif innovant de mesure des nuisances sonores.** Le dispositif est implanté localement dans le cadre d'une **démarche concertée** associant les mairies d'arrondissement, les commissariats, les établissements et les riverains.

Ce dispositif permet de :

1. **Favoriser la concertation par l'apport de données scientifiques**. En particulier, dans le cadre des chartes locales, les mesures permettront de préciser les engagements des établissements à ne pas dépasser un volume sonore défini ;
2. **Aider les exploitants à mieux gérer le volume sonore de leur clientèle** par l'envoi d'alertes SMS quand celui-ci dépasse un seuil prédéfini ;
3. **Orienter l'action publique**. En effet, l'information en temps réel et un système de reporting quotidien des mesures permettront de mieux cibler les interventions des agents de la Ville et de la police sur les quartiers où l'on mesure une augmentation du bruit ;
4. **Sensibiliser le public** en communicant sur les résultats.

Les 5 sites d'expérimentation : Port de la Gare, canal Saint Martin, place Sainte Catherine, quartier des Enfants Rouge, les Halles.

La phase expérimentale a subi un retard dans le déploiement dû à de nombreux facteurs : ressources humaines, déménagement de l'association, création d'un outil expert en ligne et d'un site web public, mais aussi problèmes de météo, contraintes juridiques et techniques.

Début 2019, l'ensemble des 5 sites initiaux était équipé et opérationnel. Les mesures en temps réel et l'historique des mesures sont accessibles sur : https://medusa-experiment.bruitparif.fr/

En 2018, le dispositif a été intégré au Plan de prévention du bruit dans l'environnement

Pilotage

Bruitparif

Partenaires

Ville de Paris, mairies d'arrondissements, Préfecture de Police, établissements de nuit, associations de riverains, conseils de quartiers

Perspectives

- Attribution d'une subvention pour le développement du dispositif ;
- Permettre aux parties prenantes de s'approprier le dispositif par la production de données exploitables ;
- Implanter le dispositif sur le bassin de la Villette et à la Butte aux Cailles (été 2019).

Vue immersive, Carreau du Temple

LUTTER CONTRE LES LES NUISANCES SONORES

Description

Depuis la loi du 28 février 2017 relative au statut de Paris et à l'aménagement métropolitain, les signalements en matière de **nuisances sonores causées par l'activité d'un local professionnel** (ateliers, commerces, bureaux, salles de sport…) sont traités par le Bureau d'action contre les nuisances professionnelles de la Ville de Paris (BANP).

Au sein de la Préfecture de Police, le Pôle Etudes et Contrôles (PEC) à la charge de l'application de la réglementation sur les sons amplifiés.

Cette répartition complexe des compétences des différentes autorités est présentée sur la page nuisances sonores de Paris.fr.

Pilotage

Ville de Paris, Préfecture de Police

Bilan 2018

SOURCE

Bilans internes des services concernés

RÉSULTATS

Bureau d'action contre les nuisances professionnelles, Ville de Paris

119

établissements verbalisés pour bruit de voisinage

Pôle Etudes et Contrôles, Préfecture de Police

Contrôles in situ	1.570
Mises en demeure	580
PV de 5ème classe	77
Signalements traités	1.034
Arrêtés de suspensions d'activités musicales	5

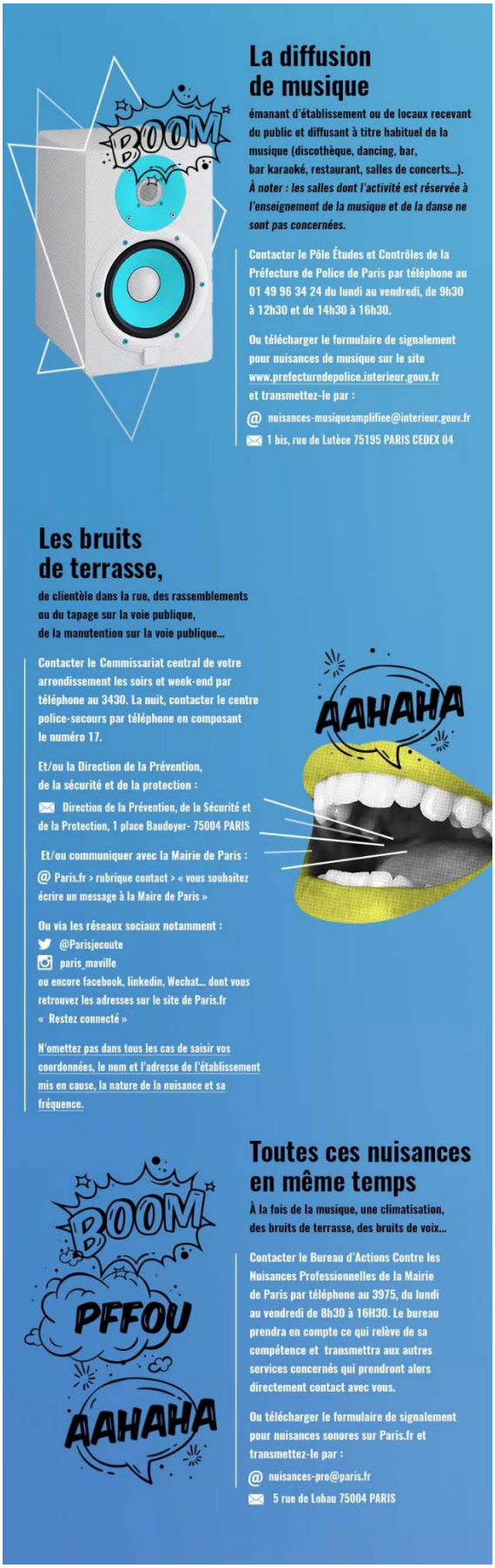

PROMOUVOIR LA CONCERTATION LOCALE

LES ÉLUS RÉFÉRENT NUIT DES MAIRIES D'ARRONDISSEMENT

Description

Dans chaque mairie d'arrondissement, un·e **Élu·e référent nuit** **coordonne les initiatives locales concernant la vie nocturne**. Il/elle est le point de contact pour les porteurs de projets éphémères nocturnes, type événement festif. Il/elle est responsable du vivre ensemble la nuit et peut mettre en place, si nécessaire, des instances locales de concertation impliquant les riverains et les établissements concernés, le commissariat et permettent dans certains quartiers de définir les conditions d'un **bon usage de la nuit**. Elles ont pour objectif la **réduction des nuisances liées aux activités nocturnes** : bruit, propreté, incivilités, etc.

Les partie prenantes peuvent mettre en œuvre des solutions telles que :

- la création de **chartes des usages** de la rue ;
- des **actions de sensibilisation, de formation, de prévention, de médiation, de coercition** ;
- la mise en œuvre du **dispositif de mesures de bruit** Bruitparif ;
- Inclusion de la vie nocturne dans le contrat local de sécurité et de prévention ;
- la **coordination des signalements** des riverains.

Les élus référent nuit se réunissent régulièrement sous l'égide de l'Adjoint à la Maire de Paris chargé de la Vie nocturne et de la Diversité de l'économie culturelle afin de **partager leurs diagnostics et d'échanger leurs pratiques.**

Bilan 2018

En 2018, la Mairie du 18ème a publié un guide pratique des copropriétés pour une bonne cohabitation avec les cafés et restaurants de son immeuble.

Une nouvelle **charte des usages** nocturnes a été élaborée sous la houlette de Ports de Paris et des mairies des 12ème et 13ème arr. pour les ports d'Austerlitz et la Rapée sur le modèle de la charte des ports de la Gare et Bercy. La signature de cette nouvelle charte a eu lieu en avril 2019.

Les mairies du 4ème, 5ème et 18ème ont lancé leurs **commissions de régulation des débits de boissons** (cf. chapitres suivants).

La mission politique de la nuit a initié un **guide** à l'attention des mairies d'arrondissement afin de la soutenir dans la mise en œuvre d'une politique locale de la vie nocturne.

Perspectives 2019

- Mai 2019 : Atelier dédié aux élu·e·s référent nuit « accompagner **l'attractivité des débits de boissons** » avec l'Office de Tourisme et les organisations professionnelles ;
- Les mairies du 2ème et 9ème vont se doter de leurs **commissions de régulation** des débits de boissons ;
- Expérimentation de la proposition de l'association **Habiter Paris** visant à améliorer la prise en compte de la parole des riverain·e·s dans les 3ème, 4ème et 10ème arr. Elaboration d'une matrice descriptive des démarches et procédures destinées à réduire les nuisances. Identification des points de blocage. Cartographie des nuisances. Elaboration d'un guide pour les riverain·e·s.
- Finalisation du **guide** sur les politiques locales de la vie nocturne.

LES COMMISSIONS DE RÉGULATION DES DÉBITS DE BOISSON

Description

En 2017, s'inspirant de l'expérience de Nantes, les mairies du **10ème** et du **11ème** arrondissement ont créé des commissions de régulation des débits de boissons avec pour **objectif de concilier l'activité nocturne avec le droit à la tranquillité des habitants** en permettant :

- de renforcer la **coordination entre les différents services de la collectivité et de l'État** qui interviennent dans ce domaine au niveau local. Les commissions doivent s'intégrer dans le dispositif local et intégrer l'ensemble des partenaires dans une dynamique de réseau ;

- **d'intervenir en amont et de manière préventive auprès des établissements** faisant l'objet de signalements, notamment grâce à un accompagnement par les pairs.

En 2018, les **mairies des 4ème, 5ème et 18ème** arrondissements se sont à leur tour dotées chacune d'une commission de régulation des débits de boissons.

Pilotage

Mairies d'arrondissement

Partenaires

Mairie centrale, Préfecture de Police, organisations professionnelles des établissements de nuit, Pierrots de la Nuit, association de riverains (dans le 11ème).

Perspectives

Les mairies du 2ème et 9ème vont créer leurs commissions en 2019.

Bilan 2018

SOURCE

Données des mairies d'arrondissement

RÉSULTATS

Bénéfices :
- Actions coordonnées et réponses graduées efficaces sur établissements négligents mais raisonnables
- Pour les récalcitrants, dossiers mieux étayés

Conditions de fonctionnement :
- Partage des données, confiance

Limite :
- La majorité des établissements ciblés ne sont pas adhérents à une organisation professionnelle

Perspectives d'amélioration :
- Évaluation : indicateur entrées / sorties
- Communication de l'activité auprès des riverains

5
commissions de régulation

6
réunions

58
établissements suivis

LES INTERVENTIONS DE LA PRÉFECTURE DE POLICE LA NUIT

Bilan d'activité en matière de contrôles des débits de boissons - année 2018

Les arrêtés préfectoraux

En 2018, 3 arrêtés interdisant la vente et la consommation d'alcool sur la voie publique ont été signés par le préfet de police pour des secteurs situés dans les 3ème, 18ème et 20ème arrondissements de Paris.

Concernant les zones protégées de transfert de licence IV, un arrêté a été pris pour la rue SEDAINE à Paris 11ème arrondissement.

Les fermetures administratives des débits de boissons

	2014	2015	2016	2017	2018
Fermetures administratives	230	182	174	210	251
Dont trouble de l'ordre public	X	59	66	83	87

- Augmentation globale liée au travail illégal (112) et augmentation de l'activité de contrôle
- 43 fermetures en 2018 pour tapage et nuisances sonore (comme motif principal)
- Problématique principale : les réitérants (2, 5%)

Analyse par durée de fermeture

Durée de fermeture	9 jours	15 jours	21 jours	30 jours	45 jours	2 mois	3 mois	4 mois	5 mois	6 mois	Total
2018	106	69	24	36	9	1	2	1	1	2	**251**

Les fermetures dont la durée s'échelonne jusqu'à 30 jours (à savoir 9 jours, 15 jours, 21 jours et 30 jours) représentent 93,63% de l'ensemble des fermetures.

Analyse par arrondissement

Fermetures de débits de boissons																				
	1er	2e	3e	4e	5e	6e	7e	8e	9e	10e	11e	12e	13e	14e	15e	16e	17e	18e	19e	20e	Total
2017	4	3	0	0	6	2	1	14	4	20	32	8	13	9	4	2	9	39	14	26	210
2018	4	5	3	3	1	2	0	5	12	25	29	14	9	11	10	3	23	44	13	35	251

Les 11ème, 18ème et 20ème arrondissements sont les plus touchés par les arrêtés de fermetures : 108 en cumul sur 251, soit 43,03% du total des fermetures prononcées (nombre important de licences et forte activité de contrôle).

Les autorisations d'ouverture de nuit

Nombre de dossiers instruits en 2017	**476**	Dont 74 premières demandes et 332 renouvellements	Dont 70 refus ou non renouvellement
Nombre de dossiers instruits en 2018	**498**	Dont 80 premières demandes et 345 renouvellements	Dont 73 refus ou non renouvellement

Les mouvements

Nombre de licences délivrées (les licences II ont été supprimées au 1er janvier 2016)

2018	Janv.	Fév.	Mars	avril	mai	juin	Juil.	août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
Mutation licence IV	149	116	148	116	124	128	119	73	106	119	130	125	**1453**
Translation licence IV	8	10	8	13	12	14	8	3	10	15	16	3	**120**
Transfert hôtelier licence IV	5	4	12	5	5	7	3	5	3	4	1	1	**55**
Transferts régionaux licence IV	0	0	0	9	6	5	3	6	8	0	2	1	**40**
Grande licence restaurant	90	83	100	92	89	82	99	80	88	109	118	83	**1113**
Petite licence restaurant	19	4	18	6	8	17	7	4	27	34	18	15	**177**
Grande licence vente à emporter	45	58	58	47	37	26	35	24	37	49	51	32	**499**
Petite licence vente à emporter	16	14	8	2	8	7	3	11	3	26	8	3	**109**
Total licences	**32**	**89**	**52**	**90**	**89**	**86**	**77**	**06**	**82**	**56**	**44**	**63**	**3566**

Les débits de boissons temporaires

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept	oct.	nov.	déc.	Total
2017	58	66	71	124	79	84	63	37	130	139	72	79	**1002**
2018	26	89	115	84	58	153	67	22	148	126	90	40	**1018**

Bilan des contrôles des lieux diffusant des sons amplifiés

	Contrôles in situ	Mises en demeure	Procès-verbaux de 5è classe	Nombre de signalements traités	Arrêtés de suspension d'activité musicale	Avis sur les procédures de polices
2018	**1570**	**580**	**77**	**1034**	**5**	**423**

Promouvoir la vie nocturne

PROMOUVOIR UNE OFFRE NOCTURNE DIVERSIFIEE

COMMUNIQUER SUR L'OFFRE NOCTURNE PARISIENNE

Description

La Ville de Paris fait la promotion des nuits parisiennes via l'**agenda collaboratif** Que Faire à Paris **qui comporte un volet dédié aux Nuits** : les parisiennes et parisiens peuvent ainsi lire des articles sur des sujets thématiques, découvrir de nouvelles expériences nocturnes et être informés des prochains évènements phares des nuits parisiennes.

Que Faire à Paris contient également de nombreux **dossiers thématiques pour promouvoir la diversité des nuits parisiennes :**

- les pages pérennes comme « Nager en nocturne », « Que faire quand on a faim à 4h du mat' », « Les nocturnes des musées » ou « Que faire à Paris quand on veut lire la nuit ? » ;
- les actualités comme le guide des 200 bars concerts.

Par ailleurs, la Ville communique sur les réseaux sociaux les bons plans du moment avec le hashtag **#LesNuitsParis**.

Pilotage

Ville de Paris

Bilan 2018

SOURCE

Données de la Direction de la Communication

RÉSULTATS

Sur le site, tous les articles et événements en rapport avec la nuit sont tagués "Les Nuits".
Ci-après, l'évolution des visites des événements nuits sur l'année (inclus Nuit Blanche) en comparaison avec 2017.
Attention, pas de statistique 2017 avant juin.

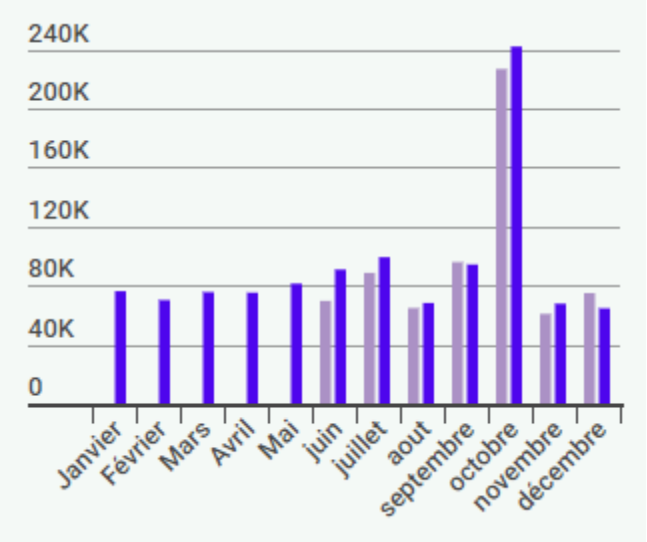

Top 15 des événements nuits les plus consultés en 2018	Nb visites
Toutes les nocturnes des musées	68 044
Programme de Nuit Blanche	26 038
Expo Espèce en voie d'illumination	19481
Nuit Blanches nouveautés 2018	18 143
Fnac live	17926
Fête de la Musique	17212
Nager la nuit	15450
Nuit Européenne des Musées	10846
Paris sous les étoiles	8960
Fête de l'Europe	7779
Expo Nuit Parisiennes	7242
Juillet, ne ratez pas l'eclypse totale de lune	7239
Réveillon du nouvel an sur les Champs élysées	6809
Illuminations de noël	6 455

ORGANISER ET SOUTENIR DES ÉVÈNEMENTS NOCTURNES

Les Nuits thématiques

En 2018, les nuits parisiennes ont été un espace de débats, de découvertes et de nouvelles idées.

Parmi les nuits thématiques les plus populaires figurent :

- 20 janvier : Nuit de la lecture
- 25 janvier : Nuit des Idées
- 15 février : Nuit de la Solidarité
- 24 mars : Nuit des débats
- 19 mai : Nuit européenne des musées
- 26 mai : Nuit de la Littérature
- 6 octobre : Nuit Blanche
- 7 décembre : Nuit des débats

3.035

personnes recensées à la Nuit de la solidarité

+ 7.500

participant·e·s aux 5 premières éditions de la Nuit des Débats

Les grands événements

Par ailleurs la Ville de Paris soutient et/ou accompagne les festivals et événements qui attirent de nombreux visiteurs et visiteur·ses venu·e·s de toute l'Europe : Weather Festivals, Peacock Society, We Love Green, Marvellous Island, Solidays, Lollapalooza, FNAC Live, Dream Nation, Gay Games, Festival Culture Bar Bars, Techno Parade, Marche des Fiertés, etc.

10.317

participant·e·s au Gay Games

16

soirées festives organisées dans le cadre des Gay Games qui ont été accompagnées par la Ville de Paris, Fêtez Clairs, etc.

RENFORCER L'ATTRACTIVITE TOURISTIQUE DES NUITS PARISIENNES

L'Office de Tourisme et des Congrès de Paris montre que Paris devient une destination « Vie nocturne », puisqu'en 2014, nous étions à seulement 5 % de « repeaters » qui revenaient à Paris pour sa vie nocturne. Nous sommes maintenant à **18 % de « repeaters » motivés par les nuits parisiennes**.

Le **Comité de la Destination Paris** s'est réuni le 3 décembre 2018 pour échanger sur les évolutions du tourisme à Paris. Paris n'a jamais été aussi désirable et attractive qu'en 2018 : **+ 15,9% c'est la progression du nombre de visiteurs étrangers à Paris depuis 2014** (et +28 % depuis 2016).

LES ACTIONS DE L'OFFICE DE TOURISME ET DES CONGRÈS DE PARIS

La campagne Gay Travel

Campagne digitale sur le site www.gaytravel.com, le site de référence en matière de tourisme LGBTQI+ aux EU et en Europe (100 K VU/mois).

L'objectif était de **toucher la cible LGQBTQI+** grâce à un canal d'influence spécialisé afin de valoriser Paris en tant que destination plurielle et accueillante, ouverte aux visiteurs et visiteuses LGBTQI+.

Format de la campagne : habillage du site, push, homepage, production de contenus (articles, posts de réseaux sociaux, envoi de newsletters, accueils RP…)

888.000

personnes touchées (plan média + accueils presse)

=> Paris a été nommée 1ère destination « Gay Travel approved » en Europe par le magazine en ligne. Cela a généré de nombreuses retombées presse très positives sur la destination, son attractivité pour la cible LGBTQI+, son offre notamment nocturne et son ouverture.

Gay Travel Awards 2018 Winner

La campagne auprès des millenials US en coopération avec Londres

La campagne « **Don't wait** » en partenariat avec L&P et Eurostar, menée de fin octobre 2018 à mars 2019 (saison basse).
La cible : les Millenials US résidant près des hubs internationaux (côtes Est et Ouest) ayant un revenu +60$.
L'objectif : inciter les primo-visiteurs américains à visiter Paris & Londres conjointement grâce au concept « 2 villes, 1 seul voyage » valorisant la complémentarité des destinations et la facilité de voyager de l'une à l'autre. L'une des 2 thématiques pour Paris était la convivialité à la française, centrée autour du concept d'apéro, de terrasses animées et de bons vins.
Une vidéo, poussant cette thématique, a été réalisée et poussée dans le cadre d'un campagne digitale et VOD. Un site internet, www.londonandparis.com a également été créé, proposant des parcours à cheval sur Paris et Londres, proposant des sorties pour le soir.

33,5 millions d'impressions
7,75 millions d'engagements
2 millions de personnes touchées via le MIK de Marriott et Mastercard
20 millions de personnes touchées par les retombées et accueils presse

Le site Parisinfo

Actualisation du dossier ***Où sortir le soir à Paris*** : https://www.parisinfo.com/ou-sortir-a-paris/paris-la-nuit qui figure désormais directement en sous menu de la rubrique ***Sortir***

520.000
consultations uniques

647.000
vues

Les actions de l'OTCP pour la promotion de la vie nocturne en 2019

=> Campagnes marketing :

1. **Showtime**
- création d'un site dédié aux spectacles parisiens :
- Création d'un événement promotionnel autour des spectacles parisiens pendant 15 jours, avec l'offre "une place achetée = 1 place offert"
- 2 accueils presses organisés avec Renfe et Thalys
- parutions media : Where Magazine, Enjoy! Transavia, GayTravel, Fnac.es, Timout.Paris, Timeout.UK, France.fr, Belfast Telegraph

2. **Campagne fil rouge dans les aéroports à l'international**
Partenariat avec JCDecaux sur plusieurs écrans digitaux placés dans les aéroports à l'étranger pour faire la promotion de la destination autour de 4 thèmes : la nuit, la culture, la gastronomie et la mode

3. **Promotion des quartiers périphériques auprès d'une cible de repeaters français et européens**
De nombreux contenus vont être réalisés pour promouvoir les quartiers périphériques parisiens (vidéos, photos, contenus ludiques, édito...), notamment les arr. 12, 13 et 14.
Le sujet nuit sera bien évidemment poussé.

=> Relation Presse :

1 dossier de presse Nuit disponible fin février 2019 mis en ligne sur l'espace presse
Potentiellement 1 ou 2 accueils presse

=> Etude: toujours une étude prévue sur le sujet par l'Observatoire en 2019

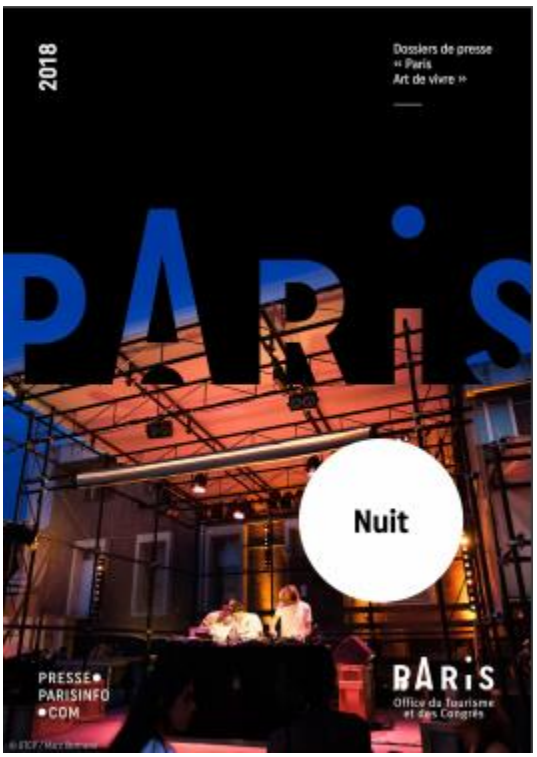

Participer à la politique de la vie nocturne

PROMOUVOIR UNE POLITIQUE PARTICIPATIVE DE LA VIE NOCTURNE

LE CONSEIL DE LA NUIT

Description

Le Conseil de la Nuit rassemble plus de 200 acteurs et actrices issu·e·s d'institutions, d'organismes spécialisés, d'associations, de syndicats, d'organisations professionnelles et d'entreprises.

L'orientation politique du Conseil de la Nuit est exprimée par le Manifeste parisien sur la vie nocturne.

Les membres du Conseil sont impliqués dans **sept groupes de travail thématiques** qui ont permis d'élaborer de manière concertée un plan qui se décline en 37 actions :

1. De nouveaux espaces pour les nuits à Paris
2. Prévention des conduites à risques
3. Vie nocturne et discriminations
4. Mobilités nocturnes
5. Tranquillité publique
6. Les commerces et le travail la nuit
7. Information et promotion de la vie nocturne

Ces **groupes thématiques**, complétés par des **groupes Action** ad hoc, ont été fortement mobilisés en 2015 pour élaborer le **plan d'action**. Depuis les groupes thématiques se réunissent peu car le suivi de la mise en œuvre des actions ne le nécessite pas. Seul les groupes **Tranquillité publique** et **Promotion de la Vie nocturne se sont** réunis en juin 2018 pour faire de point sur la mise en œuvre des mesures de régulation et sur l'héritage des Jeux Olympiques.

Le Conseil de la Nuit s'est réuni deux fois par an en **séance plénière en 2018 :**

- Le 7 mars pour faire le bilan de l'année 2017.
- Le 19 décembre sur le thème **des discriminations et du harcèlement sexuel et sexiste la nuit** (cf. page 24).

Les outils de communication en 2018

- Création en 2018 d'un groupe Facebook :

  146 membres

  433 publications en 2018

- une newsletter et des newsflashs :

  3 newsletters envoyées à 900 contacts

  36 newsflashs ciblées

- des pages Web sur le site Paris.fr :
  Conseil de la Nuit 2.165 visites
  Professionnels de la nuit 2.016 visites

- une bibliothèque numérique présentant l'ensemble des documents publics relatifs au Conseil de la Nuit et à la vie nocturne en général.

LE COMITÉ DES NOCTAMBULES

Description

Les « noctambules » sont les usagers·ères de l'offre d'activités de loisir la nuit à Paris : bars, concerts, discothèques, expositions en nocturne, activités sportives, équipements publics ouverts tard (gymnases, piscines, bibliothèques, centres d'animation etc.).

Afin de leur donner une voix au sein du Conseil de la Nuit, la Ville de Paris a institué un **Comité des Noctambules** le 3 novembre 2016.

Ce Comité est composé de 15 femmes et 15 hommes tiré.es au sort. Il a trois missions :

1. **Initier et porter des projets** auprès de la Mairie de Paris afin d'améliorer la vie nocturne parisienne ;

2. **Accompagner la Mairie de Paris** sur les différentes actions qu'elle mène afin d'en renforcer l'impact ;

3. **Faire remonter les attentes des usagers de la nuit et émettre des avis consultatifs** sur les politiques publiques relatives aux questions de la nuit que la Mairie de Paris entreprend, par saisie formelle ou par autosaisie du Conseil de la Nuit, afin d'en améliorer la portée et l'efficacité.

Les membres du comité se réunissent en plénière tous les deux ou trois mois et travaillent par « **équipes** » sur des thématiques et projets spécifiques.

Pilotage : Comité des Noctambules, Ville de Paris

Bilan 2018

Renouvellement d'une partie des membres du comité

Organisation d'une **formation sur l'usage des drogues** en milieux festifs.

Réalisation de la consultation « Comment améliorer les nuits parisiennes » sur la plateforme idee.paris.

225 contributions

191 répondant·e·s au questionnaire

34 propositions dans la boîte à idées

Beaucoup de propositions portent sur :
- La disponibilité des transports la nuit ;
- La prévention dans les établissements ;
- Les nuisances sonores;
- L'environnement.

Décembre 2018 : Présentation des résultats à la Nuit des Débats au Debonair Café et à l'assemblée plénière du Conseil de la Nuit.

Participation à l'élaboration de la nouvelle stratégie d'orientation dans la ville : les préconisations du comité seront expérimentées sur la place de la Bastille en 2019.

Rencontre avec l'association Habiter Paris

Interventions communes avec les Pierrots et Fêtez Clairs

Participation à la conférence **Nights2018** à Berlin, au Conseil de la charte des Ports de la Gare et Bercy, au comité de pilotage de Fêtez Clairs, à la commission parisienne du débat public.

Perspectives :

- Lancement d'un jeu concours pour créer un slogan Fêtez Clairs ;
- Le comité est à l'initiative d'une formation croisée sur le consentement avec les associations de réduction des risques, les Pierrots de la Nuit, des organisateurs·trices de soirées et responsables d'établissements ;
- Evaluation du comité des noctambules par la DDCT ;
- Participation au jury de l'appel à projets « les nouvelles nuits parisiennes ».

DÉVELOPPER LES ÉCHANGES DE PRATIQUES ENTRE METROPOLES

PARTICIPER A LA PLATEFORME NATIONALE DE LA VIE NOCTURNE

Description

Créée en janvier 2017, la Plateforme nationale de la vie nocturne est un **espace de réflexions et de propositions sur les problématiques liées à la vie nocturne** réunissant élu·e·s, expert·e·s, professionnel·le·s, universitaires, citoyen·ne·s et acteurs·trices locaux. L'objectif est de mieux **comprendre** ce qui se joue la nuit et de construire des **clés d'analyses et de stratégies, pour des nuits attractives et respectueuses de tous les usages.**

Elle offre une **approche transversale et experte** à ses membres et s'inscrit dans une **dimension européenne.**

Elle s'articule autour de trois groupes de travail : « **une nuit responsable et citoyenne** », « **une nuit attractive** » et « **la gouvernance de la vie nocturne** ». Chaque année, la Plateforme organise une **conférence** afin de partager ses travaux et provoquer le débat. En 2018, la plateforme a choisi de s'associer à la conférence NIGHTS 2018 organisée du 15 au 17 novembre 2018.

Pilotage : Collectif Culture Bar-Bars

Partenaires :

Villes de Paris, Bordeaux, Nantes, Liège, la Rochelle, Saint Nazaire et Montreuil, Forum Européen pour la Sécurité Urbaine, Habiter Paris, Fédération Nationale des Collectivités Territoriales pour la Culture, Pôle régional de coopération des musiques actuelles et pays de la Loire, Réseau des indépendants de la musique, UMIH, FEDELIMA, AGI-SON, Médiation nomade, Bistrot de Pays, GNI Synhorcat, LMDE, GIP café-cultures, etc.

Perspectives :

- Juin 2019 : séminaire à Bordeaux
- Publication du guide sur la gouvernance de la vie nocturne

Bilan 2018

Séminaire de Saint-Nazaire :

14-15 juin

2 groupes de travail thématiques :

- Les usages de la nuit
- La gouvernance des politiques de la vie nocturne

Suite au séminaire, les villes de Paris, Bordeaux, Nantes et Liège ont co-rédigé un guide méthodologique sur la gouvernance des politiques de la vie nocturne

Participation à la conférence NIGHTS 2018

15 au 17 novembre

Organisation par la plateforme de **5 sessions** :

- La Nuit à l'échelle Européenne
- La Gestion et le Partage de l'Espace Public
- La gouvernance de la nuit : vers une stratégie globale et inclusive de la vie nocturne
- La diversité de la nuit : territoires, genres, usages et accessibilité
- Le politique de la vie nocturne à Paris

PARTICIPER AUX RENCONTRES SUR LA VIE NOCTURNE

En 2018, en dehors des activités liées à la plateforme de la vie nocturne décrites précédemment, la Ville de Paris a participé à diverses rencontres sur la vie nocturne :

- 1 et 2 février, **Lyon**, participation aux 3èmes Rencontres européennes de la nuit
- 18 - 20 Février, Nouvelle Orléans, Intervention dans le cadre de la session "Champions of Nightlife : Does your city have one ?" au Sociable City Summit
- 14 et 15 mai, **Liège**, participation à l'Assemblée Générale du Forum Européen pour la Sécurité Urbaine et au lancement du Conseil de la Nuit de la Ville de Liège
- 19 septembre, **Bruxelles**, Invention dans le cadre de Mind the Night, 24 h Bruxelles
- 21-22 septembre, **La Haye**, Intervention dans le cadre de TodaysArt
- Octobre, **Amsterdam**, Déplacement dans le cadre du « Amsterdam Dance Event »
- 30 novembre au 1er décembre, **Tbilisi**, Intervention dans le cadre du Tbilisi International Night-time Economy Forum
- 11 décembre, **Bruxelles**, Journée d'étude sur la gestion responsable de l'espace public, Intervention dans le cadre du FFSU